

MINISTERE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**ANNUAIRE STATISTIQUE 2019
DES INFRACTIONS IMPLIQUANT LES
MINEUR(E)S ET LES FEMMES
PENDANT LA PHASE DE L'ENQUETE
POLICIERE**

Edition octobre 2020

MINISTERE DE LA SECURITE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET
DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**ANNUAIRE STATISTIQUE 2019
DES INFRACTIONS IMPLIQUANT LES
MINEUR(E)S ET LES FEMMES
PENDANT LA PHASE DE L'ENQUETE
POLICIERE**

Réalisé et publié avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)



Edition octobre 2020

AVANT-PROPOS

Le Ministère de la Sécurité assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de sécurité. A ce titre, il est chargé de la protection des personnes et des biens, de la sûreté des institutions, du respect de la loi, du maintien de la paix et de l'ordre public.



Dans l'exécution de ces missions, une attention particulière est accordée aux personnes vulnérables notamment les mineur(e)s et les femmes au regard des violences qu'ils subissent.

Au Burkina Faso, comme dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, les enfants et les femmes sont victimes de diverses formes de violences (physique, sexuelle, morale ou psychologique, économique).

Dans la quête permanente du bien être des personnes vulnérables et des enfants en particulier, le Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF) a bien voulu renouveler son accompagnement au Ministère de la Sécurité dans l'élaboration de l'annuaire statistique des infractions impliquant les mineur(e)s et les femmes pendant la phase de l'enquête policière pour l'année 2019.

L'annuaire statistique 2019, outil d'orientation des actions des décideurs, décrit l'organisation du Ministère de la Sécurité et présente les données chiffrées relatives aux :

- infractions dont les mineur(e)s et les femmes sont victimes ou mis en cause ;
- instructions de justice relatives aux affaires les concernant ;
- actions de prévention entreprises en leur faveur recueillies auprès des services de la Police nationale (PN) et de la Gendarmerie nationale (GN).

J'adresse mes vives félicitations à l'ensemble des acteurs de la sécurité qui œuvrent inlassablement à l'instauration et au maintien de la paix et de la quiétude dans notre pays.

J'exprime ma gratitude à tous les services et institutions pour leur collaboration et leurs contributions considérables à la réalisation de cet annuaire, malgré le contexte sécuritaire et sanitaire difficile lié respectivement aux attaques terroristes et à la pandémie à coronavirus (covid-19).

J'exhorte tous les utilisateurs de ce document à une exploitation judicieuse en vue du renforcement de la promotion et de la protection des droits des enfants et des femmes au Burkina Faso.

Comme toute œuvre humaine, ce document pourrait comporter des imperfections. Dans ce sens, mes services techniques restent disponibles pour toutes observations, critiques ou suggestions pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité des prochaines éditions.

Pour terminer, je témoigne ma reconnaissance à l'endroit de l'UNICEF pour son effort constant de soutien aux actions du Ministère de la Sécurité.

Le Ministre de la Sécurité

Ousséni COMPAORE
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	i
Sommaire	ii
Abréviations et sigles	iii
Méthodologie	v
I. Organisation du Ministère de la Sécurité	1
I.1 Organisation et attributions	2
I.2 Organigramme.....	18
II. Police administrative	19
III. Police judiciaire	30
III.1. Actes de police judiciaire	31
III.2. Crimes et délits	34
III.2.1 Auteurs	39
III.2.2 Victimes.....	101
Références bibliographiques	131
Liste des tableaux	vi

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

A/B	Arme blanche
A/G	Arme de guerre
A/P	Arme perfectionnée
AP	Académie de police
APJ	Agent de police judiciaire
ASCE-LC	Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption
BCLCC	Brigade centrale de lutte contre la cybercriminalité
BR	Brigade de recherche
BRPE	Brigade régionale de protection de l'enfance
BSIAT	Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et de lutte contre la criminalité organisée
BT	Brigade territoriale
CBV	Coups et blessures volontaires
CCM	Cellule des chargés de missions
CCP	Commissariat central de police
Cie	Compagnie
CNLD	Comité national de lutte contre la drogue
CONACFP	Coordination nationale de contrôle des forces de police
COSS	Coordination opérationnelle des services de sécurité
CSD	Cadre sectoriel de dialogue
CT	Conseiller technique
CUGC	Centre unifié de gestion de crise
DAD	Direction des archives et de la documentation
DAF	Direction de l'administration des finances
DCI	Direction de la coopération internationale
DCPJ	Direction centrale de la police judiciaire
DCPM	Direction de la communication et de la presse ministérielle
DCPP	Direction de la coordination des projets et programmes
DDII	Direction du développement institutionnel et de l'innovation
DFP	Direction de la formulation des politiques
DG	Directeur général
DGA	Directeur général adjoint
DGEP	Direction générale des écoles de police
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPN	Direction générale de la police nationale
DGTI	Direction générale des transmissions et de l'informatique
DIRCAB	Directeur de cabinet
DMB	Direction du matériel et du budget
DMP	Direction des marchés publics
DP	Direction des personnels
DPF	Direction de la police des frontières
DPJ	Direction de la police judiciaire
DPLI	Direction de la prévention et de lutte contre l'insécurité
DPP	Direction de la police de proximité
DPPN	Direction provinciale de la police nationale
DPPO	Direction de la prospective et de la planification opérationnelle
DPTS	Direction de la police technique et scientifique
DR	Direction de la règlementation

DRH	Direction des ressources humaines
DRPN	Direction régionale de la police nationale
DSAC	Direction des sports des arts et de la culture
DSE	Direction de la sûreté de l'État
DSEC	Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation
DSI	Direction des services informatiques
DSP	Direction de la sécurité publique
DSS	Direction des services de santé
DSS	Direction des statistiques sectorielles
DTI	Direction des transmissions et de l'informatique
DUI	Direction des unités d'intervention
EMGN	État-major de la gendarmerie nationale
ENP	Ecole nationale de police
F	Fille
Fa	Femme
G	Garçon
GAV	Garde à vue
GN	Gendarmerie nationale
Grie	Gendarmerie
GD	Groupement départemental de gendarmerie
IGS	Inspection générale des services
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IRAPOL	Identification rapprochement analyse de police
ITS	Inspection technique des services
MSECU	Ministère de la sécurité
ONASSIM	Office national de sécurisation des sites miniers
ONI	Office national d'identification
OPJ	Officier de police judiciaire
PM	Premier ministre
PN	Police nationale
PRES	Présidence du Faso
PSV	Projet de sécurisation visas
SAI	Service d'accueil et d'informations
SCC	Service central du courrier
SP	Secrétariat particulier
SP	Secrétariat permanent
SP/CNLD	Secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue
SSM	Service de sécurité du ministère
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de l'annuaire statistique 2019 des infractions impliquant les femmes et les mineurs, tout comme les années précédentes, a débuté par la mise à jour des outils de collecte de données (fiches et manuel de collecte). Elle a été suivie de la formation des points focaux des Directions régionales de la police nationale (DRPN), des Groupements départementaux de gendarmerie (GD) et des Brigades régionales de protection de l'enfance (BRPE) du Centre, des Cascades et des Hauts-bassins sur les outils de collecte de données actualisés. A l'issue de cette formation, les points focaux ont été chargés de renseigner les fiches de collecte mises à leur disposition.

Par la suite, une mission a été effectuée dans les différentes régions pour la vérification et la récupération des fiches renseignées.

Après cette mission, les données ont été saisies et traitées dans un fichier Excel préalablement conçu pour générer les tableaux. A l'issue du traitement, un projet d'annuaire a été élaboré et soumis à la validation de l'ensemble des acteurs au cours d'un atelier.

Le processus d'élaboration du document ne s'est pas fait sans difficultés. Celles-ci se résument essentiellement à la mobilité des points focaux et à la faible maîtrise des outils de collecte par certains d'entre eux.

I. ORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ

I.1 Organisation et attributions

L'organisation du ministère de la sécurité (MSECU) est régie par les dispositions du décret n°2017-0257/PRES/PM/MSECU du 04 mai 2017, portant organisation du ministère de la sécurité et les décrets additifs n°2020-0099/PRES/PM/MSECU/MJ/MINEFID du 14 février 2020 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Brigade centrale de lutte contre la cybercriminalité, en abrégé (BCLCC) et n°2020-0431/PRES/PM/MSECU/MJ/MINEFID du 08 juin 2020 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et de lutte contre la criminalité organisée (BSIAT). Cette organisation s'articule autour des structures ci-après :

- le cabinet du ministre ;
- le secrétariat général.

Le cabinet du ministre comprend :

- le directeur de cabinet (DIRCAB) ;
- les conseillers techniques (CT) ;
- l'inspection technique des services (ITS) ;
- la cellule des chargés de missions (CCM) ;
- le secrétariat particulier ;
- le protocole ;
- le service de sécurité ministériel (SSM) ;
- le secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue (SP/CNLD) ;
- la direction générale de la police nationale (DGPN) ;
- l'état-major de la gendarmerie nationale (EMGN) ;
- la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) ;
- la coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) ;
- la coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) ;
- le centre unifié de gestion de crise (CUGC) ;
- la brigade spéciale d'investigation anti-terroriste (BSIAT) ;
- la brigade centrale de lutte contre la cybercriminalité (BCLCC).

Le Directeur de cabinet du ministre est chargé :

- d'assurer la coordination des activités du cabinet du ministre ;
- d'assister le ministre dans la gestion des affaires réservées et confidentielles et traiter tout dossier qu'il pourrait lui confier ;
- d'assurer les contacts officiels avec les cabinets ministériels et les institutions en relation avec le secrétaire général.

Le directeur de cabinet est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité. Il est placé hors hiérarchie administrative.

Les conseillers techniques assurent l'étude et la synthèse des dossiers qui leur sont confiés par le ministre de la sécurité.

Les conseillers techniques au nombre de cinq (5) au maximum, sont choisis en raison de leur compétence technique. Ils sont nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité. Ils relèvent directement du ministre et sont placés hors hiérarchie administrative.

L'inspection technique des services contrôle l'application de la politique du département et le fonctionnement des services centraux, déconcentrés, et des projets et programmes.

À ce titre, elle est chargée :

- de l'appui-conseil pour la mise en œuvre des programmes d'activités des services, des projets et programmes ;
- du contrôle de l'application des textes législatifs, réglementaires et des instructions administratives régissant le fonctionnement administratif, financier et comptable des services des projets et programmes ;
- des investigations relatives à la gestion administrative, technique et financière des services des projets et programmes;
- de l'étude des réclamations des administrés et des usagers des services, des projets et programmes ;
- de la lutte contre la corruption au sein du ministère et des projets et programmes ;
- d'apporter l'appui conseil à la promotion de la culture de la bonne gouvernance des affaires au niveau des services techniques.

Le pouvoir de contrôle et de vérification de l'inspection technique des services s'exerce aussi bien a priori qu'a posteriori sur les structures centrales, rattachées, déconcentrées et de missions placées sous la tutelle du ministère.

L'inspection technique des services dresse, à cet effet des rapports de contrôle et de vérification à l'attention du ministre de la sécurité.

L'Autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption (ASCE-LC) reçoit ampliation de tous les rapports de l'inspection technique.

L'inspection technique des services est dirigée par un Inspecteur général des services (IGS) nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'inspecteur général des services relève directement du ministre. Il est placé hors hiérarchie administrative.

L'inspecteur général des services est assisté d'inspecteurs techniques au nombre de quinze (15) au maximum, nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'inspecteur général des services et les inspecteurs techniques sont choisis parmi les cadres supérieurs en raison de leur compétence technique et de leur moralité.

L'inspecteur général des services reçoit obligatoirement ampliation des documents suivants :

- les programmes et rapports d'activités des directions, des projets et programmes ;
- les comptes rendus de réunions de cabinet et de direction ;
- les comptes rendus de rencontres organisées avec les partenaires techniques et financiers du département ;
- le budget du ministère ;
- les documents de projets et programmes du ministère ;
- les procès-verbaux des conseils de discipline ;
- les procès-verbaux des commissions de dépouillement, d'analyse et d'attribution des marchés ;
- les lettres de mission du ministre et celles adressées aux responsables des structures du département ;
- les contrats d'objectifs ;
- les textes législatifs et réglementaires ;
- tout document relatif à l'organisation et au fonctionnement des structures du département ;
- les procès-verbaux de passation de service.

L'organisation et le fonctionnement de l'inspection technique des services sont fixés par arrêté du ministre de la sécurité.

La cellule des chargés de missions regroupe entre autres des hauts cadres du département, ayant occupé de hautes fonctions politiques et/ou administratives et qui rejoignent leur département ministériel en fin de mission. Ils assurent l'étude et l'analyse des dossiers spécifiques qui requièrent une bonne connaissance de l'administration publique et qui leur sont confiés par le Ministre.

Les chargés de missions sont nommés par décret pris en conseil des ministres, sur proposition du ministre de la sécurité. Ils relèvent directement du ministre et sont placés hors hiérarchie administrative. Ils bénéficient des mêmes indemnités que les chargés de mission du Premier ministre.

Le secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue est chargé :

- de coordonner l'action de tous les intervenants dans la lutte contre le trafic et l'abus des drogues ;
- d'appliquer et d'animer la politique définie par le gouvernement en matière de lutte contre les stupéfiants et les autres substances psychotropes ;
- de préparer les décisions du gouvernement, tant au plan national qu'international en ce qui concerne la lutte contre le trafic illicite et la consommation des drogues ;
- de proposer au gouvernement des plans d'action ainsi que des mesures efficaces visant à protéger le Burkina Faso contre le fléau de la toxicomanie ;

- de veiller à l'application des traités internationaux dont le Burkina Faso est signataire en matière de stupéfiants et de substances psychotropes ;
- de coordonner la mise en œuvre des mesures prises par les différents départements ministériels en matière de stupéfiants et autres substances psychotropes.

Le secrétariat permanent du comité national de lutte contre la drogue (SP/CNLD) est placé sous l'autorité d'un secrétaire permanent (SP) et se subdivise en départements.

Le secrétaire permanent est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité et bénéficie des mêmes indemnités que les conseillers techniques.

Les chefs de département du SP/CNLD sont nommés dans les mêmes conditions que le secrétaire permanent et bénéficient des mêmes indemnités que les directeurs de services centraux.

Un arrêté du ministre de la sécurité détermine l'organisation et le fonctionnement du secrétariat permanent.

Un décret pris en conseil des ministres détermine l'organisation, la composition, les attributions et le fonctionnement du comité national de lutte contre la drogue.

Le secrétariat particulier assure la réception, le traitement et l'expédition du courrier confidentiel et réservé du ministre de la sécurité. Il organise l'emploi de temps du ministre de la sécurité. Il est dirigé par un secrétaire particulier nommé par arrêté du ministre de la sécurité. Il bénéficie des mêmes indemnités de responsabilité accordées aux chefs de service.

Le protocole est chargé de l'organisation des audiences et des déplacements officiels du ministre de la sécurité. En outre, il est chargé, en relation avec le protocole d'État, de l'organisation des cérémonies officielles. Le protocole est dirigé par un chef de service nommé par arrêté du ministre de la sécurité.

Le service de sécurité ministériel est chargé :

- d'assurer la sécurité du ministre au service et lors de ses déplacements à l'intérieur du pays ;
- d'organiser la sécurité dans les services, le domicile et les résidences du ministre ;
- de préparer les missions d'escorte et d'accompagnement du ministre ;
- de protéger les immeubles abritant les services du ministère de la sécurité ;
- de protéger les installations techniques et équipements du ministère ;
- de contrôler les entrées et les sorties des usagers des services du ministère ;
- de rendre compte des problèmes de sécurité au ministre et à la hiérarchie.

L'organisation et le fonctionnement du service de sécurité ministériel sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le service de sécurité ministériel est dirigé par un chef de service nommé par arrêté du ministre de la sécurité.

La direction générale de la police nationale constitue un état-major chargé :

- de veiller à l'application des mesures relatives au maintien de l'ordre et de la paix publics ;
- d'assurer l'exécution des mesures relatives à la sûreté de l'État et des institutions ;

- d'assurer la sécurité des institutions et la protection des hautes personnalités ;
- d'assurer l'exécution des mesures relatives à la sécurité des personnes et des biens ;
- d'organiser, sur l'étendue du territoire national, la collecte du renseignement destiné au gouvernement dans les domaines politique, économique, social et culturel ;
- participer aux opérations de soutien à la paix ;
- d'assurer les rapports de collaboration avec les polices des autres pays.

La direction générale de la police nationale est dirigée par un directeur général (DG) issu du corps des commissaires de police assisté par un directeur général adjoint (DGA), nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Le directeur général adjoint est issu du corps des commissaires de police. Il assure les missions qui lui sont confiées par le directeur général. Il le supplée en cas d'absence ou d'empêchement.

La direction générale de la police nationale comprend :

- la direction de la sécurité publique (DSP) ;
- la direction de la sûreté de l'État (DSE) ;
- la direction de la police judiciaire (DPJ) ;
- la direction de la police technique et scientifique (DPTS) ;
- la direction de la police des frontières (DPF) ;
- la direction des personnels (DP) ;
- la direction du matériel et du budget (DMB) ;
- la direction des unités d'intervention (DUI) ;
- la direction des services de santé (DSS) ;
- la direction des sports, des arts et de la culture (DSAC) ;
- la cellule des chargés de missions (CCM) ;
- les directions régionales de la police nationale (DRPN) ;
- les directions provinciales de la police nationale (DPPN).

L'organisation et le fonctionnement de la direction générale de la police nationale sont fixés par décret pris en conseil des ministres.

La gendarmerie nationale est une force militaire chargée de missions de police. Elle est mise à la disposition du ministère de la sécurité pour emploi.

À ce titre elle est chargée :

- de veiller à la sécurité publique notamment la protection des personnes et des biens au moyen d'une surveillance générale ;
- d'assurer la sécurité des institutions et des hautes personnalités de l'État ;
- d'assurer le maintien de l'ordre ;
- de veiller à l'exécution des lois et règlements sur l'ensemble du territoire national ;
- de renseigner les autorités administratives, judiciaires et militaires dans le cadre de leurs attributions respectives et apporter son concours pour l'exécution de leurs décisions ;
- de participer aux opérations de soutien à la paix.

La gendarmerie nationale comprend :

- un état-major ;
- des régions de gendarmerie ;
- le commandement des écoles et centres de perfectionnement de la gendarmerie.

L'organisation et le fonctionnement de la gendarmerie nationale sont régis par des textes spécifiques.

La direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) est une structure de coordination et de suivi des dossiers des services de police judiciaire. Elle est un organe consultatif pour le ministre et une structure de coopération internationale en matière de police judiciaire.

À ce titre, elle est chargée :

- de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et plans de lutte contre les différentes formes d'insécurité notamment la criminalité urbaine, le grand banditisme et le terrorisme ;
- de centraliser toutes les informations en matière de police judiciaire ;
- de centraliser les rapports d'activités des directions de police judiciaire de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale;
- de traiter et rendre disponibles les données statistiques de police judiciaire;
- de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles du personnel de police judiciaire ;
- de mener des réflexions sur les infractions récurrentes en vue de mieux les combattre;
- d'exécuter toutes autres missions à elle confiées.

Le directeur central de la police judiciaire est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'organisation et le fonctionnement de la direction centrale de la police judiciaire sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

La coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) est une unité administrative opérationnelle de contrôle de la qualité des services de police rendus sur les axes routiers. À ce titre, elle est chargée :

- de mener des activités de sensibilisation en direction des acteurs et partenaires du trafic routier ;
- de lutter contre les mauvaises pratiques et particulièrement contre les rackets sur les axes routiers ;
- de contrôler la qualité des prestations des services de sécurité intérieure sur les axes routiers ;
- de contribuer à l'efficacité des dispositifs sécuritaires dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
- de recevoir les plaintes et dénonciations formulées à l'encontre des éléments des forces de sécurité au cours des missions de contrôle sur les axes routiers ;

- de fournir des rapports circonstanciés sur les plaintes et dénonciations ;
- de réaliser des études et de formuler des avis et recommandations aux fins d'améliorer la qualité des contrôles de police sur les axes routiers ;
- de diffuser les meilleures pratiques en matière de contrôle de police afin d'assurer la fluidité de la circulation sur les axes routiers ;
- de mettre en œuvre toutes mesures de lutte contre les fautes et manquements graves affectant l'image de la gendarmerie nationale et de la police nationale ;
- d'exécuter toute autre mission à elle confiée par la hiérarchie.

La coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) est dirigée par un coordonnateur national choisi parmi les hauts cadres de l'administration publique disposant d'une expérience et des qualités professionnelles avérées.

Le coordonnateur national est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Les membres permanents de la coordination sont nommés par décret pris en conseil des ministres. Ils prennent l'appellation de contrôleurs de forces de police.

L'organisation et le fonctionnement de la coordination nationale de contrôle des forces de police (CO.NA.C.F.P.) sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

La coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) est une structure centrale qui coordonne les actions conjointes des forces de police et de gendarmerie dans leurs missions de lutte contre l'insécurité.

À ce titre, elle est chargée :

- de mettre en œuvre la stratégie nationale de sécurité intérieure ;
- de concevoir et de suivre la mise en œuvre des plans de prévention et de lutte contre le grand banditisme, le terrorisme et les autres formes de criminalité ;
- de promouvoir la police de proximité ;
- d'organiser et de coordonner les activités des forces de sécurité publique dans l'exécution de leurs missions de prévention des menaces contre la sécurité ;
- de mettre en œuvre la politique de renforcement des capacités des forces de sécurité ;
- d'exploiter le renseignement opérationnel ;
- de contribuer à l'élaboration du plan général du renseignement ;
- d'exécuter toute autre mission à elle confiée.

La coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) comprend :

- le secrétariat ;
- le service administratif et financier (SAF) ;
- la direction de la prévention et de la lutte contre l'insécurité (DPLI) ;
- la direction de la police de proximité (DPP) ;
- le centre national de veille et d'alerte (CNVA).

La coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) est dirigée par un coordonnateur nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité. Il bénéficie des mêmes indemnités accordées aux conseillers techniques.

L'organisation et le fonctionnement de la coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS) sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le centre unifié de gestion de crise (CUGC) est l'organe de veille opérationnelle, de coordination et de conduite des actions au niveau opératif.

À ce titre il est chargé :

- d'assurer une veille permanente ;
- d'assurer la direction des opérations de la riposte contre le terrorisme ;
- d'établir et de maintenir la liaison avec les différents organismes participant à l'intervention ;
- de fixer les objectifs de l'intervention;
- de diriger l'élaboration des plans d'intervention;
- de fournir des informations opérationnelles aux unités engagées ;
- d'assurer la coordination des actions des différentes unités engagées sur les lieux entre elles et avec les autres organismes ;
- d'organiser des exercices de simulation au profit des personnels des structures de gestion de crise ;
- d'élaborer un plan de communication de crise.

Le centre unifié de gestion de crise (CUGC) comprend :

- un (01) chef du centre ;
- un (01) secrétariat ;
- des cellules ;
- des officiers de liaison.

Pour la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de sécurité, le ministère de la sécurité dispose d'un secrétariat général placé sous l'autorité d'un secrétaire général.

Le secrétaire général du ministère de la sécurité est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Le secrétariat général comprend :

- les services du secrétaire général ;
- les structures centrales ;
- les structures rattachées ;
- les structures de mission.

Pour la coordination administrative et technique des structures du ministère, le secrétaire général dispose :

- d'un bureau d'études (BE) ;
- d'un secrétariat particulier (SP) ;
- d'un service central du courrier (SCC) ;
- d'un service d'accueil et d'informations (SAI) ;

Les structures centrales comprennent :

- les directions générales ;
- les directions transversales ;

- les directions centrales.

Les directions générales sont :

- la direction générale des écoles de police (DGEP) ;
- la direction générale des transmissions et de l'informatique (DGTI).

Les directions transversales sont :

- la direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) ;
- la direction de l'administration des finances (DAF) ;
- la direction des marchés publics (DMP) ;
- la direction des ressources humaines (DRH) ;
- la direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) ;
- la direction des archives et de la documentation (DAD) ;
- la direction du développement institutionnel et de l'innovation (DDII).

Les directions centrales sont :

- la direction de la coopération internationale (DCI) ;
- la direction de la réglementation (DR).

Les structures rattachées sont :

- l'office national de sécurisation des sites miniers (ONASSIM) ;
- l'office national d'identification (ONI).

Les structures de missions sont :

- le projet de « Sécurisation de visas au Burkina Faso » (PSV) ;
- le projet identification rapprochement analyse de police (IRAPOL) ;
- le projet d'appui au renforcement de la sécurité intérieure du Burkina Faso (PARSIB) ;
- le projet AIRCOP Burkina ;
- l'engagement de développement danois ;
- la cellule pour la promotion du genre ;
- le comité ministériel de lutte contre le SIDA et les IST ;
- la cellule environnement.

Le secrétaire général assure la gestion administrative et technique du département. Il assiste le ministre dans la mise en œuvre de la politique du ministère.

Il est chargé de la coordination administrative et technique des structures centrales, des structures déconcentrées, des structures rattachées et des structures de mission du département. En cas d'absence du secrétaire général, le ministre désigne un responsable pour assurer l'intérim. Cet intérim ne peut excéder trois mois.

Le secrétaire général assure les relations techniques du département avec les structures techniques des autres ministères, du secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres et les institutions nationales.

À l'exception des documents destinés au Chef de l'Etat, au Chef du gouvernement, aux membres du gouvernement, aux Présidents d'institutions et aux Ambassadeurs, le secrétaire général reçoit délégation de signature pour :

- les lettres de transmission et d'accusé de réception ;
- les ordres de mission à l'intérieur du Burkina Faso ;
- les décisions de congé ;
- les décisions d'affectation ainsi que l'ensemble des actes de gestion du personnel relevant du secrétariat général ;
- les textes des communiqués ;
- les fiches synthétiques de déblocage de fonds ;
- les télécopies.

Outre les cas de délégations prévues à l'article 57 ci-dessus, le ministre peut donner délégation de signature au secrétaire général pour toute autre matière relative à la gestion quotidienne du ministère.

Pour tous les cas visés aux articles 57 et 58 ci-dessus, la signature du secrétaire général doit être précédée de la mention « Pour le ministre et par délégation, le secrétaire général ».

Le bureau d'études est animé par des chargés d'études, au nombre de cinq (5) au plus, désignés parmi les cadres supérieurs en raison de leurs compétences techniques et nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre.

Le bureau d'études est chargé :

- d'étudier et de faire la synthèse des dossiers qui lui sont confiés ;
- d'élaborer les projets de correspondance ;
- d'assister le Secrétaire général dans le traitement de tout dossier que celui-ci leur confie.

Le secrétariat particulier du secrétaire général assure la réception et l'expédition du courrier confidentiel du secrétaire général, de la gestion du courrier ordinaire provenant du service central du courrier, des structures centrales, des structures déconcentrées, des structures rattachées et des structures de mission et en direction desdites structures.

Il assure la ventilation du courrier interne à destination des structures centrales. Il est dirigé par un secrétaire particulier nommé par arrêté du Ministre, chef de département.

Le service central du courrier assure la réception et l'expédition du courrier ordinaire. Il enregistre le courrier à l'arrivée et le transmet au secrétariat particulier du Secrétaire général. Il assure la ventilation de tout le courrier ordinaire à l'extérieur du ministère. Il est chargé de la reproduction des documents du ministère et de leur reliure.

Le service chargé de l'accueil et de l'information des usagers assure un accueil et une orientation des usagers et partenaires du ministère.

La direction générale des écoles de police (DGEP) est chargée :

- de l'élaboration de la politique de formation de la police nationale ;
- de la représentation administrative des directions et centres de formations de la police nationale ;

- de la coordination des activités des écoles et centres de formation de la police nationale ;
- de la conception des programmes de la formation initiale et de la formation continue ;
- de l'élaboration des supports pédagogiques nécessaires aux différentes formations ;
- de la promotion de la recherche dans le domaine de la sécurité ;
- de l'évaluation et/ou l'audit de la formation à la police nationale ;
- de la formation des effectifs se rendant en mission de maintien de la paix.

La direction générale des écoles de police comprend :

- l'académie de police (AP) ;
- l'école nationale de police (ENP) ;
- la direction des programmes et de l'évaluation de la formation (DPEF) ;
- la direction de la formation continue et de la formation en maintien de la paix (DFCFMP) ;
- la direction de la promotion de la recherche et de la documentation (DPRD).

La direction générale des écoles de police est dirigée par un commissaire de police nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre.

La direction générale des transmissions et de l'informatique est chargée :

- de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma directeur informatique du ministère ;
- de l'exécution des tâches d'informatisation du ministère ;
- de l'administration des bases de données du ministère ;
- de la cohérence des systèmes d'information développés conformément au schéma directeur informatique du ministère ;
- de l'exploitation des applications fonctionnelles ;
- de la sécurité du système informatique et de télécommunication ;
- de la maintenance du matériel informatique ;
- des actions de formation du personnel et de développement dans le domaine de l'informatique et de la télécommunication ;
- de la mise à la disposition des services du ministère des modules permettant d'élaborer des statistiques fiables ;
- du développement des technologies de l'information et de la communication au sein du ministère ;
- de la liaison par radio télécommunication entre le cabinet, les états-majors et les forces de sécurité intérieure ;
- de la conception de la stratégie d'équipement des services du ministère et des forces de sécurité en appareils de communication, de surveillance et d'informatique ;
- de la participation à l'élaboration des programmes relatifs aux politiques nationales des radios télécommunications et informatiques ;
- de l'étude, de la gestion et de l'exploitation des installations téléphoniques ;
- de la conception et du suivi de la mise en œuvre des politiques et plans de prévention et de lutte contre la cybercriminalité.

La direction générale des transmissions et de l'informatique comprend :

- la direction des transmissions (DT) ;
- la direction des services informatiques (DSI) ;
- la direction des études, de la stratégie et de la formation (DESF) ;
- la direction de l'administration et du suivi des programmes (DASP) ;
- la direction de la lutte contre la cybercriminalité (DLCC).

L'organisation et le fonctionnement de la direction générale des transmissions et de l'informatique sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le directeur général des transmissions et de l'informatique est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

La direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) a pour mission la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.

À ce titre elle est chargée :

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de l'organisation des revues sectorielles de mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de l'élaboration du programme d'activités consolidé du ministère ;
- de l'élaboration des rapports d'activités consolidés du ministère ;
- de la préparation des cadres de concertation sectorielle notamment les CASEM, les CSD et du suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues ;
- du suivi des relations de coopération avec les partenaires ;
- de la contribution à la mobilisation des financements au profit du ministère par l'appui à l'organisation des tables rondes sectorielles ;
- de l'élaboration du programme d'investissement et du suivi de son exécution en collaboration avec la direction de l'administration et des finances ;
- du suivi et de l'évaluation des projets et programmes sous tutelle du ministère et l'élaboration des rapports sectoriels de leur mise en œuvre ;
- de l'identification et du suivi des actions des intervenants extérieurs par des rapports périodiques en termes de contributions à la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- de la collecte, du traitement, de la centralisation des données statistiques des activités du ministère ;
- de l'élaboration des documents de planification opérationnelle du ministère ;
- de la proposition de toute étude nécessaire à la dynamique du ministère.

La direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) comprend :

- la direction de la prospective et de la planification opérationnelle (DPPO) ;
- la direction de la formulation des politiques (DFP) ;
- la direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation (DSEC) ;
- la direction des statistiques sectorielles (DSS) ;
- la direction de la coordination des projets et programmes (DCPP).

La direction de l'administration des finances (DAF) a pour missions la gestion des moyens financiers et matériels du ministère. À ce titre, elle est chargée :

- de l'élaboration et de l'exécution du budget du ministère ;

- de la gestion des biens meubles et immeubles et de la tenue de la comptabilité matières du ministère ;
- de la conduite du processus de mise en place du budget-programme du ministère en collaboration avec la DGESS ;
- de la sécurité du personnel et des biens ;
- de la production des rapports périodiques sur l'exécution du budget du ministère.

La direction des marchés publics (DMP) a pour mission de gérer le processus de la commande publique du ministère. À ce titre, elle est chargée :

- de l'élaboration du plan général annuel de passation des marchés publics du ministère et de la production des rapports périodiques de son exécution ;
- de l'élaboration de l'avis général de passation des marchés dont le montant prévisionnel, toutes taxes comprises, est supérieur ou égal au seuil communautaire de publicité défini par la commission de l'UEMOA ;
- de la mise en œuvre des procédures de passation et du suivi de l'exécution des marchés publics et de délégation de services publics.

La direction des ressources humaines (DRH) a pour attributions d'assurer, en relation avec le ministère chargé de la fonction publique, la conception, la formalisation, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures visant à accroître la productivité, l'efficacité et le rendement des personnels du ministère.

À ce titre, elle est chargée :

- de veiller à l'application du régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la fonction publique ;
- de la gestion prévisionnelle et rationnelle des ressources humaines du ministère et de la participation au recrutement de son personnel ;
- de la contribution au bon fonctionnement des cadres de concertation avec les partenaires sociaux ;
- de la conception et de la mise en œuvre des plans et programmes de formation des agents ;
- de la participation à l'élaboration du titre II du budget du ministère et du suivi de son exécution ;
- de la proposition de l'engagement et la liquidation des dépenses de personnel conformément aux dispositions législatives et réglementaires ;
- de la contribution à l'amélioration des conditions de travail et de la productivité du personnel du ministère ;
- du suivi des écoles de formation professionnelle placées sous tutelle du ministère ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique sociale et de la coordination des initiatives en la matière ;
- de l'appui-conseil en gestion des ressources humaines aux services, projets et programmes du ministère.

La direction de la communication et de la presse ministérielle (DCPM) coordonne et gère les activités de communication interne et externe du ministère. A ce titre, elle est chargée :

- des revues de presse et des synthèses de l'actualité à l'attention du ministre ;
- de la réalisation des dossiers de presse de l'actualité ;
- de la gestion des relations publiques du ministère avec les institutions ;

- de la publication et de la gestion des périodiques du ministère ;
- des relations avec les organes de presse nationaux, les journaux et les correspondants de la presse étrangère ;
- de la mise à jour de la documentation et des statistiques de presse ayant un rapport avec l'activité du ministère ;
- de la mise à jour du site web du ministère en collaboration avec la DGTI;
- de la vulgarisation de la politique sectorielle du ministère ;
- de la contribution à la production des chroniques du gouvernement et à l'animation des points de presse du gouvernement en collaboration avec le service d'information du gouvernement.

La direction des archives et de la documentation (DAD) est chargée :

- de la constitution, de la sauvegarde et de la gestion du patrimoine archivistique et documentaire du ministère ;
- de l'application de la politique d'archivage et de documentation du ministère en relation avec le centre national des archives ;
- de la conception et de la mise en œuvre des outils de gestion d'archives en fonction de la réglementation en vigueur et de l'organisation du ministère ;
- de l'optimisation des conditions de stockage et de conservation des documents et des espaces en conséquence de manière prospective ;
- du respect des conditions de communication des documents, avec pour objectif général de permettre l'accès rapide aux documents ;
- du tri et de la gestion des versements aux administrations des archives, en tenant compte des contraintes légales et des durées d'utilité administrative ;
- de l'identification de l'information professionnelle utile à son unité et de la réalisation des résumés signalétiques ;
- du catalogage et de l'indexation des documents courants avec le langage archivistique approprié ;
- de la recherche et de la sélection de l'information et des prestations documentaires appropriées aux besoins d'informations des utilisateurs ;
- de la formation et de l'accompagnement des utilisateurs dans leurs démarches de recherche d'information.

La direction du développement institutionnel et de l'innovation (DDII) est chargée :

- de la promotion de la culture du résultat au sein du département ministériel ;
- de la conception et de la mise en œuvre des outils d'organisation du travail pour l'amélioration du management et des prestations du département en rapport avec les normes et les standards internationaux ;
- de la rationalisation des structures par une veille organisationnelle et institutionnelle ;
- du pilotage du processus de la gestion du changement dans le cadre des réformes institutionnelles et organisationnelles ;
- de l'établissement d'une cartographie des processus et de la définition des procédures correspondantes ;
- de la participation à l'élaboration et à la vérification de la régularité des actes juridiques pris au sein du ministère.

L'organisation et le fonctionnement des directions transversales sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Les responsables des directions transversales sont nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

La direction de la réglementation est une structure de coordination qui travaille en synergie avec la direction générale de la police nationale et la coordination opérationnelle des services de sécurité (COSS).

À cet effet, elle est chargée :

- de proposer les textes juridiques relatifs aux domaines des sociétés privées de sécurité, des armes et munitions civiles ainsi que des clés et tampons ;
- de coordonner, de superviser, d'orienter et de suivre l'application de la réglementation relative aux activités des sociétés privées de sécurité ;
- de veiller à l'application de la réglementation relative au régime des armes et munitions civiles ainsi qu'à la fabrication et à la reproduction des clés et tampons.
- d'examiner et de préparer à la signature de l'autorité, les différents agréments et autorisations en matière d'exercice d'activités de sociétés privées de sécurité ;
- d'examiner et de préparer à la signature de l'autorité, les différents agréments en matière d'exercice de la profession de commerçant d'armes à feu et de munitions civiles, de fabricants de clés et de tampons ;
- de mener des activités d'appui-conseil et de contrôle indispensables à l'exercice des activités des sociétés privées de sécurité ;
- de veiller au respect de la réglementation générale en matière de délivrance d'autorisation d'achat d'armes et de munitions civiles, d'autorisation de fabrication de clés, tampons et cachets en relation avec les autres structures compétentes ;
- d'élaborer un cahier de charges pour l'encadrement des activités des sociétés privées de sécurité ;
- de veiller au respect du cahier de charges et de proposer en cas de non-respect, les retraits d'agrément ou toute autre sanction conformément aux textes en vigueur.

L'organisation et le fonctionnement de la direction de la réglementation sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le directeur de la réglementation est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

La direction de la coopération internationale (DCI) a pour mission de promouvoir la politique du ministère de la sécurité en matière de coopération internationale.

À ce titre, elle est chargée :

- de la promotion des relations de coopération en matière de sécurité avec les partenaires et organismes étrangers ;
- du suivi de toutes les questions relevant de la coopération en matière de sécurité en relation avec le ministère des affaires étrangères ;

- du suivi de la mise en œuvre des accords-cadres et des recommandations des commissions mixtes de coopération ;
- de l'élaboration des dossiers de financement et/ou d'assistance en matière de sécurité ;
- du suivi des opérations de soutien à la paix ;
- de contribuer à l'élaboration des accords et conventions de coopération en matière de sécurité.

L'organisation et le fonctionnement de la direction de la coopération internationale sont précisés par arrêté du ministre de la sécurité.

Le directeur de la coopération internationale est nommé par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

Les attributions des structures rattachées du ministère de la sécurité et de leurs responsables que sont les coordonnateurs et chefs de projets et programmes de développement sont précisées par les documents de projet desdites structures ou, à défaut, par arrêté du ministre de la sécurité.

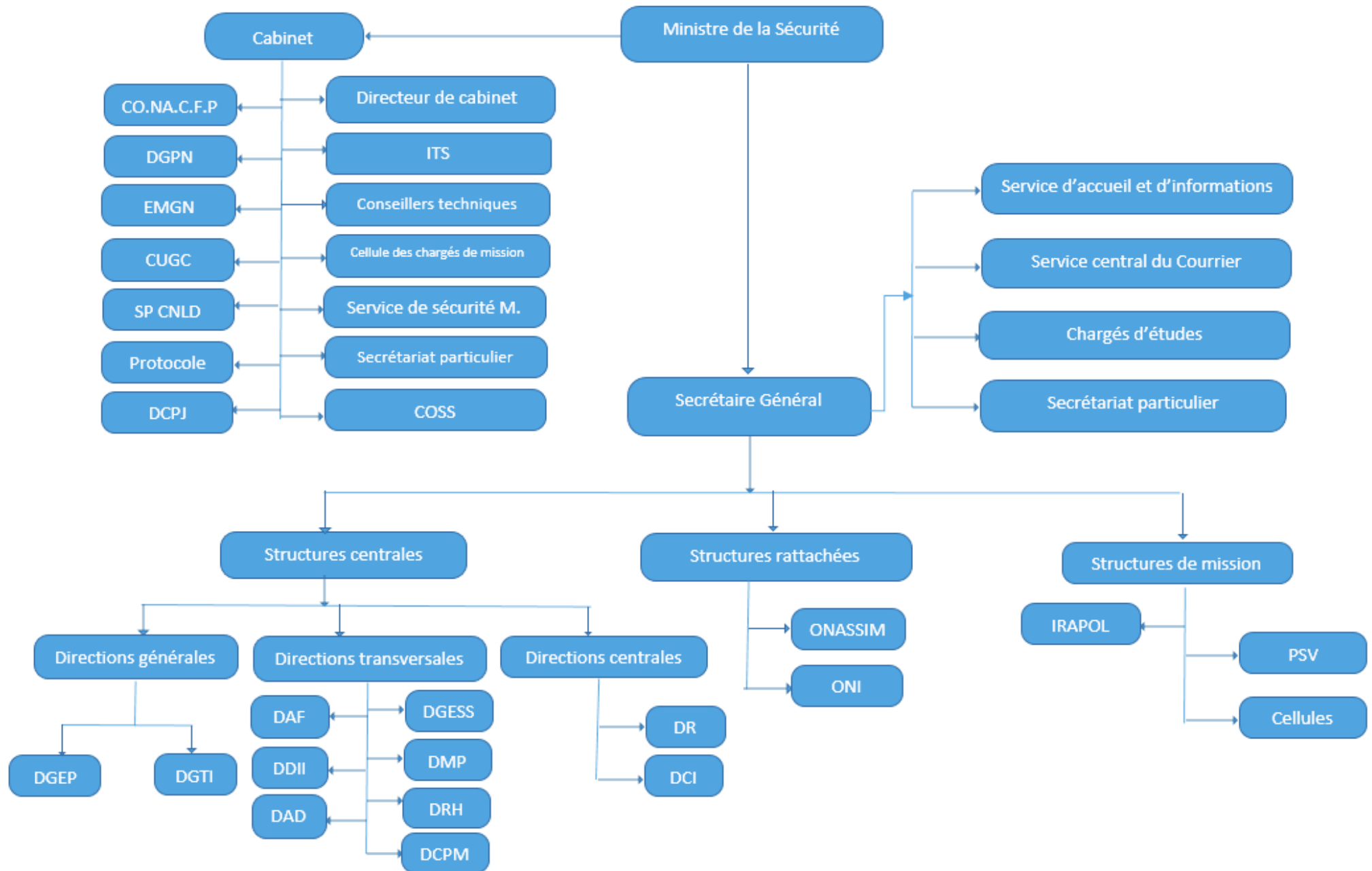
La désignation des responsables des structures rattachées se fait conformément à la réglementation en vigueur.

Les attributions des structures de missions et de leurs responsables sont précisées par arrêté du ministre de la sécurité.

Les chargés d'études du secrétariat général, les directeurs techniques, les inspecteurs techniques, les chargés de missions de la direction générale de la police nationale sont nommés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministre de la sécurité.

L'organisation et le fonctionnement des structures rattachées et des structures de mission sont définis soit par leurs textes spécifiques, soit par décret ou à défaut par arrêté du ministre de la sécurité.

I.2 Organigramme



II. POLICE ADMINISTRATIVE

Définition des concepts

- ☞ **Assistance aux autres administrations** : aide apportée aux services publics et privés dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'enfant et de la femme ;
- ☞ **Déclaration d'enfants en fugue reçue** : action par laquelle l'on signale la fuite d'un enfant pour des raisons ignorées ;
- ☞ **Déclaration de sorties d'enfants reçue** : action par laquelle l'on signale une absence momentanée d'un enfant ;
- ☞ **Déclaration de sorties de femmes reçue** : action par laquelle l'on signale une absence momentanée d'une femme ;
- ☞ **Enfant déclaré en fugue reçu** : enfant en fuite pour des raisons ignorées reçu ;
- ☞ **Enfant déclaré sorti reçu** : enfant faisant l'objet de déclaration de sortie accueilli ;
- ☞ **Enfant égaré retrouvé** : enfant se trouvant dans l'impossibilité de retrouver sa famille et conduit aux services de sécurité ;
- ☞ **Femme en difficulté reçue** : femme en détresse dont la nature du problème n'est pas de la compétence des services de sécurité ;
- ☞ **Réquisition à personne qualifiée** : acte écrit par lequel l'on requiert la compétence d'une personne physique ou morale dans le cadre d'une enquête impliquant les mineur(e)s et les femmes ;
- ☞ **Sortie dissuasive** : action entreprise dans le but de prévenir la commission des infractions à la loi pénale impliquant les mineur(e)s et les femmes ;
- ☞ **Sortie pour contrôle** : action répressive menée sur la voie ou dans les lieux publics sur les questions de violation des droits des mineur(e)s et des femmes ;
- ☞ **Sortie pour sensibilisation** : opération de conscientisation des populations sur les droits des mineur(e)s et des femmes.

Tableau 1 : Activités de police administrative

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019
Assistances aux autres administrations	1 141	1 606	2 098	1 059	1 008
Déclarations de sorties d'enfants reçues	484	648	1 225	1 978	1 334
Déclarations de sorties de femmes reçues	114	159	142	337	211
Déclarations d'enfants en fugue reçus	134	137	184	270	134
Enfants déclarés en fugue reçus	88	58	118	149	50
Enfants déclarés sortis reçus	145	187	351	651	438
Enfants égarés retrouvés	196	214	417	634	359
Femmes en difficulté reçues	184	236	186	977	537
Réquisitions à personne qualifiée	1 488	1 504	987	1 479	997
Sorties dissuasives	1 306	1 536	1 802	3 843	3 926
Sorties pour contrôles	2 094	1 424	1 755	8 578	4 626
Sorties pour sensibilisation	215	377	1 439	1 102	2 404
Autres	89	118	1	167	89
Ensemble	7 678	8 204	10 705	21 224	16 113

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 2 : Nombre d'assistances aux autres administrations par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	634	987	51	44	102
Cascades	23	28	830	36	45
Centre	2	0	57	205	100
Centre-Est	379	435	0	224	288
Centre-Nord	1	1	20	48	6
Centre-Ouest	17	10	0	36	9
Centre-Sud	14	42	32	79	120
Est	36	44	32	105	100
Hauts-Bassins	0	17	461	38	43
Nord	0	0	13	38	45
Plateau-Central	6	13	520	15	6
Sahel	14	10	32	142	102
Sud-Ouest	15	19	50	49	42
Ensemble	1 141	1 606	2 098	1 059	1 008

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 3 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	35	24	93	110	135
Cascades	24	14	77	254	101
Centre	35	169	137	610	75
Centre-Est	92	129	75	172	171
Centre-Nord	8	3	79	78	123
Centre-Ouest	59	63	250	254	165
Centre-Sud	33	32	16	38	12
Est	18	26	63	151	75
Hauts-Bassins	68	81	181	77	175
Nord	2	2	105	77	101
Plateau-Central	22	21	18	42	123
Sahel	10	11	97	36	15
Sud-Ouest	78	73	34	79	63
Ensemble	484	648	1 225	1 978	1 334

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 4 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018		2019	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	7	28	1	23	46	47	35	75	59	76
Cascades	11	13	9	5	32	45	79	175	32	69
Centre	11	24	45	124	51	86	239	371	36	39
Centre-Est	41	51	58	71	12	63	65	107	62	109
Centre-Nord	2	6	0	3	23	56	21	57	61	62
Centre-Ouest	29	30	23	40	104	146	79	175	54	111
Centre-Sud	15	18	12	20	8	8	17	21	4	8
Est	7	11	10	16	9	54	50	101	36	39
Hauts-Bassins	40	28	39	42	86	95	37	40	63	112
Nord	0	2	0	2	32	73	37	40	32	69
Plateau-Central	4	18	8	13	5	13	15	27	61	62
Sahel	4	6	5	6	48	49	24	12	13	2
Sud-Ouest	32	46	28	45	16	18	36	43	27	36
Ensemble	203	281	238	410	472	753	734	1 244	540	794

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 5 : Nombre de déclarations de sorties de femmes reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	2	0	26	23	17
Cascades	5	6	22	48	16
Centre	7	6	4	37	10
Centre-Est	57	79	18	42	24
Centre-Nord	1	0	9	23	25
Centre-Ouest	6	13	8	48	22
Centre-Sud	11	12	4	15	2
Est	4	7	4	19	10
Hauts-Bassins	0	8	13	26	23
Nord	0	0	9	26	16
Plateau-Central	0	3	2	7	25
Sahel	0	1	6	0	6
Sud-Ouest	21	24	17	23	15
Ensemble	114	159	142	337	211

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 6 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	23	3	13
Cascades	10	10	13	37	13
Centre	0	4	16	111	14
Centre-Est	61	76	2	5	4
Centre-Nord	0	0	4	20	8
Centre-Ouest	6	14	55	37	2
Centre-Sud	10	9	7	6	5
Est	2	2	4	11	14
Hauts-Bassins	37	17	29	15	21
Nord	1	1	16	15	13
Plateau-Central	1	0	0	3	8
Sahel	0	0	7	0	11
Sud-Ouest	6	4	8	7	8
Ensemble	134	137	184	270	134

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 7 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018		2019	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	9	14	2	1	3	10
Cascades	5	5	7	3	8	5	13	24	5	8
Centre	0	0	1	3	6	10	71	40	10	4
Centre-Est	31	30	26	50	0	2	2	3	1	3
Centre-Nord	0	0	0	0	2	2	8	12	2	6
Centre-Ouest	2	4	4	10	17	38	13	24	2	0
Centre-Sud	7	3	4	5	3	4	3	3	1	4
Est	1	1	1	1	1	3	5	6	10	4
Hauts-Bassins	16	21	7	10	18	11	3	12	10	11
Nord	0	1	0	1	8	8	3	12	5	8
Plateau-Central	0	1	0	0	0	0	1	2	2	6
Sahel	0	0	0	0	3	4	0	0	7	4
Sud-Ouest	3	3	2	2	3	5	3	4	2	6
Ensemble	65	69	52	85	78	106	127	143	60	74

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 8 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	17	3	5
Cascades	9	5	15	15	6
Centre	0	13	15	47	0
Centre-Est	5	9	0	1	3
Centre-Nord	0	0	3	12	1
Centre-Ouest	0	11	34	15	2
Centre-Sud	10	9	5	6	2
Est	0	2	7	6	0
Hauts-Bassins	61	6	8	13	17
Nord	0	0	11	13	6
Plateau-Central	0	0	1	2	1
Sahel	0	0	2	0	5
Sud-Ouest	3	3	0	16	2
Ensemble	88	58	118	149	50

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 9 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018		2019	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	7	10	1	2	2	3
Cascades	2	7	3	2	11	4	3	12	1	5
Centre	0	0	3	10	4	11	11	36	0	0
Centre-Est	4	1	6	3	0	0	0	1	1	2
Centre-Nord	0	0	0	0	2	1	4	8	1	0
Centre-Ouest	0	0	1	10	10	24	3	12	1	1
Centre-Sud	3	7	6	3	3	2	2	4	1	1
Est	0	0	0	2	1	6	2	4	0	0
Hauts-Bassins	26	35	4	2	2	6	4	9	8	9
Nord	0	0	0	0	2	9	4	9	1	5
Plateau-Central	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0
Sahel	0	0	0	0	1	1	0	0	3	2
Sud-Ouest	1	2	3	0	0	0	4	12	0	2
Ensemble	36	52	26	32	43	75	39	110	20	30

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 10 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	5	2	16	10	36
Cascades	11	16	18	73	47
Centre	11	16	11	213	46
Centre-Est	20	26	48	7	17
Centre-Nord	1	3	33	28	40
Centre-Ouest	6	5	66	73	28
Centre-Sud	16	21	14	15	2
Est	7	10	10	83	46
Hauts-Bassins	18	36	6	34	60
Nord	2	2	83	34	47
Plateau-Central	0	2	1	47	40
Sahel	3	0	16	0	7
Sud-Ouest	45	48	29	34	22
Ensemble	145	187	351	651	438

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 11 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018		2019	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	1	4	0	2	5	11	8	2	15	21
Cascades	4	7	10	6	9	9	24	49	18	29
Centre	6	5	6	10	4	7	93	120	27	19
Centre-Est	12	8	12	14	16	32	6	1	7	10
Centre-Nord	1	0	2	1	15	18	8	20	27	13
Centre-Ouest	4	2	2	3	29	37	24	49	13	15
Centre-Sud	11	5	14	7	7	7	11	4	0	2
Est	3	4	4	6	4	6	29	54	27	19
Hauts-Bassins	13	5	15	21	4	2	16	18	25	35
Nord	0	2	0	2	24	59	16	18	18	29
Plateau-Central	0	0	1	1	0	1	17	30	27	13
Sahel	3	0	0	0	6	10	0	0	6	1
Sud-Ouest	18	27	16	32	17	12	16	18	9	13
Total général	76	69	82	105	140	211	268	383	219	219

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 12 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	2	8	18	25	17
Cascades	20	19	22	34	25
Centre	11	31	66	350	39
Centre-Est	50	61	11	39	17
Centre-Nord	3	5	11	14	23
Centre-Ouest	2	14	23	34	33
Centre-Sud	18	14	2	19	5
Est	8	11	4	21	39
Hauts-Bassins	62	33	162	27	78
Nord	3	3	31	27	25
Plateau-Central	0	2	12	10	23
Sahel	3	5	30	5	15
Sud-Ouest	14	8	25	29	20
Ensemble	196	214	417	634	359

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 13 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région et par sexe

Région	2015		2016		2017		2018		2019	
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Désignation	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille
Boucle du Mouhoun	0	2	2	6	9	9	15	10	13	4
Cascades	10	10	9	10	13	9	17	17	13	12
Centre	5	6	22	9	27	39	177	173	22	17
Centre-Est	18	32	25	36	4	7	21	18	10	7
Centre-Nord	1	2	1	4	7	4	7	7	13	10
Centre-Ouest	2	0	6	8	8	15	17	17	10	23
Centre-Sud	6	12	7	7	1	1	13	6	2	3
Est	6	2	9	2	3	1	12	9	22	17
Hauts-Bassins	22	40	16	17	19	30	14	13	35	43
Nord	1	2	1	2	17	14	14	13	13	12
Plateau-Central	0	0	1	1	4	8	6	4	13	10
Sahel	2	1	2	3	29	1	3	2	9	6
Sud-Ouest	11	3	6	2	15	10	11	18	14	6
Ensemble	84	112	107	107	156	148	327	307	189	170

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 14 : Nombre de femmes en difficulté reçues par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	29	56	37
Cascades	13	17	22	21	67
Centre	12	9	9	201	17
Centre-Est	67	106	3	302	144
Centre-Nord	0	0	7	25	15
Centre-Ouest	5	5	2	21	5
Centre-Sud	17	15	2	11	19
Est	43	59	13	248	17
Hauts-Bassins	3	0	7	39	90
Nord	13	13	57	39	67
Plateau-Central	0	0	4	4	15
Sahel	8	10	17	2	27
Sud-Ouest	3	2	14	8	17
Ensemble	184	236	186	977	537

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 15 : Nombre de réquisitions à personne qualifiée par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	22	85	20	61	83
Cascades	114	118	8	1	14
Centre	8	82	49	0	53
Centre-Est	32	16	122	379	121
Centre-Nord	51	44	134	154	0
Centre-Ouest	42	63	307	1	80
Centre-Sud	58	46	0	29	140
Est	117	68	77	158	134
Hauts-Bassins	197	216	126	245	295
Nord	671	650	14	245	14
Plateau-Central	71	30	9	8	0
Sahel	28	28	80	62	0
Sud-Ouest	77	58	41	136	63
Ensemble	1 488	1 504	987	1 479	997

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 16 : Nombre de sorties dissuasives par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	465	461	12	96	336
Cascades	4	6	802	71	31
Centre	12	10	0	342	782
Centre-Est	206	268	42	242	890
Centre-Nord	1	1	122	181	22
Centre-Ouest	289	242	0	71	96
Centre-Sud	92	292	56	74	489
Est	40	56	16	791	782
Hauts-Bassins	0	0	21	185	48
Nord	47	47	34	185	31
Plateau-Central	96	105	289	0	22
Sahel	50	46	264	1527	120
Sud-Ouest	4	2	144	78	277
Ensemble	1 306	1 536	1 802	3 843	3 926

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 17 : Nombre de sorties pour contrôles par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	50	103	289
Cascades	5	8	72	376	12
Centre	15	15	0	316	905
Centre-Est	58	109	0	363	269
Centre-Nord	1	1	69	251	16
Centre-Ouest	413	157	0	376	78
Centre-Sud	88	208	414	2141	1507
Est	810	203	19	3368	905
Hauts-Bassins	0	9	0	327	73
Nord	277	277	98	327	12
Plateau-Central	365	366	150	48	16
Sahel	60	68	863	496	152
Sud-Ouest	2	3	20	86	392
Ensemble	2 094	1 424	1 755	8 578	4 626

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 18 : Nombre de sorties pour sensibilisation par région

Région	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	11	125
Cascades	6	11	412	45	40
Centre	10	12	0	145	628
Centre-Est	90	122	110	155	201
Centre-Nord	1	1	12	32	72
Centre-Ouest	47	36	0	45	454
Centre-Sud	6	119	0	223	44
Est	11	14	7	205	628
Hauts-Bassins	0	8	0	30	47
Nord	14	14	17	30	40
Plateau-Central	6	13	418	48	72
Sahel	17	20	460	104	34
Sud-Ouest	7	7	1	29	19
Ensemble	215	377	1 439	1 102	2 404

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III. POLICE JUDICIAIRE

III.1. Actes de police judiciaire

Définition des concepts

- ☞ **Assistance à huissier** : fait pour les OPJ et APJ d'assister un Huissier dans l'accomplissement de ses missions ;
- ☞ **Commission rogatoire** : acte par lequel le juge d'instruction délègue ses pouvoirs à un autre magistrat ou à un officier de police judiciaire pour qu'il exécute à sa place un acte d'instruction ;
- ☞ **Instructions du parquet** : ce sont des instructions données par le Procureur général ou le Procureur du Faso ou ses substituts à la police judiciaire.

Tableau 19 : Nombre d'instructions de justice

Désignation	2015		2016		2017		2018		2019	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Assistance à huissier	23	22	27	24	97	97	78	31	193	193
Commissions rogatoires	37	37	78	78	154	141	157	132	155	144
Instructions du parquet	1256	1229	1379	1317	3128	2966	2682	2352	3022	2909
Autres	54	54	165	165	32	32	106	103	153	152
Ensemble	1 370	1 342	1 649	1 584	3 411	3 236	3 023	2 618	3 523	3 398

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 20 : Nombre d'assistances à huissier par région reçues et exécutées

Régions	2015		2016		2017		2018		2019	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	2	2	1	1
Cascades	3	3	3	3	28	28	4	3	0	0
Centre	3	3	8	5	0	0	57	11	7	7
Centre-Est	2	2	4	4	0	0	4	4	3	3
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2
Centre-Sud	8	8	5	5	0	0	3	3	167	167
Est	2	1	3	3	2	2	0	0	7	7
Hauts-Bassins	1	1	0	0	56	56	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	1	1	0	0	2	2
Plateau-Central	0	0	0	0	0	0	3	3	2	2
Sahel	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Sud-Ouest	4	4	4	4	0	0	1	1	2	2
Ensemble	23	22	27	24	97	97	78	31	193	193

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 21 : Nombre de commissions rogatoires par région reçues et exécutées

Régions	2015		2016		2017		2018		2019	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Boucle du Mouhoun	0	0	10	10	5	5	5	5	27	27
Cascades	2	2	3	3	19	19	2	2	4	2
Centre	0	0	0	0	2	1	23	23	31	31
Centre-Est	25	25	51	51	16	16	31	22	11	10
Centre-Nord	0	0	0	0	2	2	5	4	7	4
Centre-Ouest	0	0	1	1	0	0	5	4	13	13
Centre-Sud	0	0	0	0	1	1	4	3	9	9
Est	7	7	9	9	20	20	25	25	31	31
Hauts-Bassins	0	0	1	1	34	29	21	15	7	4
Nord	2	2	1	1	18	18	6	5	2	2
Plateau-Central	0	0	2	2	17	17	2	2	2	2
Sahel	1	1	0	0	4	3	21	15	4	2
Sud-Ouest	0	0	0	0	16	10	7	7	7	7
Ensemble	37	37	78	78	154	141	157	132	155	144

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 22 : Nombre d'instructions du parquet par région reçues et exécutées

Régions	2015		2016		2017		2018		2019	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Boucle du Mouhoun	78	78	80	80	93	82	179	171	193	193
Cascades	165	163	243	243	882	858	153	152	91	59
Centre	30	30	180	177	235	228	565	553	382	382
Centre-Est	142	142	146	146	89	89	368	352	142	137
Centre-Nord	2	2	0	0	76	67	194	194	209	209
Centre-Ouest	92	82	101	78	244	244	217	201	320	260
Centre-Sud	60	60	96	89	197	197	119	110	702	702
Est	214	199	300	287	347	346	163	154	372	372
Hauts-Bassins	23	23	34	34	130	113	126	79	209	209
Nord	40	40	48	48	335	335	351	218	136	134
Plateau-Central	217	217	50	34	360	288	90	60	136	134
Sahel	44	44	24	24	82	75	126	79	91	59
Sud-Ouest	149	149	77	77	58	44	31	29	49	49
Ensemble	1 256	1 229	1 379	1 317	3 128	2 966	2 682	2 352	3 032	2 899

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 23 : Nombre d'instructions de justice reçues et exécutées par structure

Structure	2015		2016		2017		2018		2019	
	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées	Reçues	Exécutées
Gendarmerie	678	653	581	524	1585	1861	1187	1014	1509	1444
Police	692	689	1068	1060	1826	1720	1836	1604	2014	1954
Ensemble	1 370	1 342	1 649	1 584	3 411	3 581	3 023	2 618	3 523	3 398

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2. Crimes et délits

Définition des concepts

- ☞ **Abandon de domicile conjugal/famille** : le fait par le père ou la mère de famille d'abandonner, pendant plus de trois mois, la résidence familiale et de se soustraire, sans motif légitime, à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur.
- ☞ **Abattage clandestin** : mise à mort des animaux d'élevage dévolus à la production de viande dans des conditions qui ne respectent pas les normes réglementaires.
- ☞ **Abus d'autorité** : fait, pour une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, de s'introduire ou de tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui contre le gré de celui-ci hors les cas prévus par la loi.
- ☞ **Abus de confiance** : fait pour quiconque de détourner ou dissiper au préjudice d'autrui, des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque qui lui ont été remis et qu'il a acceptés à charge de les rendre, de les représenter ou d'en faire un usage déterminé.
- ☞ **Adultère** : fait pour une personne mariée d'avoir des relations sexuelles avec une personne autre que son conjoint.
- ☞ **Assassinat** : homicide commis avec préméditation ou guet-apens.
- ☞ **Association de malfaiteurs** : toute association ou entente quels que soient sa durée et le nombre de ses membres, formée ou établie dans le but de préparer ou de commettre des crimes contre les personnes ou les propriétés, constitue le crime d'association de malfaiteurs qui existe par le seul fait de la résolution d'agir arrêtée en commun.
- ☞ **Attentat à la pudeur** : tout acte de nature sexuelle, contraire aux bonnes mœurs, exercé directement et intentionnellement sur un mineur ou avec violence, contrainte ou surprise sur un adulte.
- ☞ **Avortement** : fait pour quiconque par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violences, ou par tout autre moyens, procure ou tente de procurer l'avortement d'une femme enceinte ou supposé enceinte ; qu'elle y ait consentie ou non.
- ☞ **Banqueroute** : fait pour tout commerçant en état de cessation de paiement qui, soit par négligence, soit intentionnellement, accomplit des actes de nature à nuire à ses créanciers.
- ☞ **Blanchiment d'argent** : fait de dissimuler de l'argent sale afin de le réinvestir dans les activités légales permettant aux criminels de pouvoir utiliser massivement les revenus illégaux sans être repérés.
- ☞ **Chantage** : est coupable de chantage, quiconque, au moyen de la menace écrite ou verbale, de révélation ou d'imputation diffamatoire, obtient soit la remise de fonds ou valeurs, soit la remise de données informatiques, soit la signature ou la remise des écrits prévus à l'article 611-28
- ☞ **Concussion** : tout agent public qui sollicite, reçoit, exige ou ordonne de percevoir ce qu'il sait ne pas être dû ou excède ce qui est dû, soit à lui-même, soit à l'administration, soit aux parties pour lesquelles il perçoit.
- ☞ **Corruption** : fait, pour quiconque de promettre, offrir ou accorder à un agent public, directement ou indirectement, un avantage indu, soit pour lui-même ou pour une autre

- personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions ;
- ☞ **Coups et blessures volontaires** : fait pour quiconque, de faire volontairement, des blessures ou de porter des coups, ou commet toutes autres violences ou voies de fait, s'il est résulté de ces violences une maladie ou une incapacité totale de travail personnel de plus de sept jours et de moins de vingt et un jours.
 - ☞ **Cybercriminalité** : fait pour quiconque, qui frauduleusement, accède ou se maintient dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, entrave ou fausse le fonctionnement d'un système de traitement automatisé ; intentionnellement et au mépris des droits d'autrui, directement ou indirectement introduit des données dans un système de traitement automatisé ou supprime ou modifie les données qu'il contient ou leur mode de traitement ou de transmission.
 - d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ;
 - de tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ;
 - d'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.
 - ☞ **Destruction volontaire de biens** : destruction ou détérioration d'un objet mobilier ou d'un bien immobilier appartenant à autrui par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire, ou d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes.
 - ☞ **Détention illégale d'armes à feu** : fait pour quiconque sans autorisation légalement requise, fabrique, exporte, importe, détient, cède ou achète une arme à feu ou des munitions.
 - ☞ **Détournement de biens publics** : fait pour toute personne qui détourne ou dissipe à des fins personnelles des deniers publics, effets actifs en tenant lieu, titre de paiement, valeur mobilière, actes contenant ou opérant obligations ou décharges, matériels ou objets mobiliers appartenant, destinés ou confiés à l'État, aux collectivités ou établissements publics, aux organismes ou sociétés bénéficiant d'une participation de l'État, qu'elle détient en raison de ses fonctions.
 - ☞ **Détournement de mineur(e)** : fait pour quiconque un mineur aura été confié par ceux qui en avaient légalement la garde et qui refusent de le représenter à ceux qui ont le droit de le réclamer à l'exception des pères et mères.
 - ☞ **Diffamation** : c'est toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération des personnes ou du corps auquel le fait est imputé.
 - ☞ **Empoisonnement** : attentat à la vie d'une personne par l'effet de substances qui peuvent donner la mort plus ou moins promptement, de quelque manière que ces substances aient été employées ou administrées et quelles qu'en aient été les suites.
 - ☞ **Enlèvement** : constitue l'enlèvement, quiconque par violences, menaces ou fraude enlève ou fait enlever un mineur ou l'entraîne, le détourne ou le déplace ou le fait entraîner, détourner ou déplacer des lieux où il était mis par ceux à l'autorité ou à la direction desquels il était soumis ou confié.
 - ☞ **Enrichissement illicite** : quiconque se sera enrichi en se servant de deniers, matériel, titre, acte, objet, effet ou tout autre moyen appartenant à l'État.

- ☞ **Escroquerie** : fait pour quiconque, soit en faisant usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit en abusant d'une qualité vraie, soit en employant des manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'autrui, à remettre des fonds, des valeurs, des données informatiques ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge.
- ☞ **Evasion** : fait pour un détenu de se soustraire à la garde à laquelle il est soumis.
- ☞ **Exposition ou délaisement d'enfant** : fait pour quiconque expose ou fait exposer, délaisse ou fait délaisser en un lieu solitaire un enfant ou un incapable hors d'état de se protéger lui-même en raison de son état physique ou mental.
- ☞ fait, pour tout agent public de solliciter ou accepter, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte relevant de ses fonctions.
- ☞ **Faux en écriture** : altération frauduleuse de la vérité manifestée dans un écrit public, authentique, privé, de commerce ou de banque susceptible de causer un préjudice à autrui, par l'un des procédés déterminés par la loi.
- ☞ **Faux et usage de faux** : c'est l'altération frauduleuse de la vérité accomplie dans un écrit par des moyens déterminés par la loi et de nature à causer un préjudice à autrui.
- ☞ **Faux monnayage** : fait de détenir, d'importer, d'exporter, de transporter, de recevoir ou de se procurer de la fausse monnaie, dans le but de la mettre en circulation en toute connaissance de cause ;
- ☞ **Filouterie** : fait de se faire remettre un bien ou un service tout en sachant que l'on ne pourra pas le payer.
- ☞ **Fraude en matière d'or** : exploitation et/ou commercialisation illégales de l'or.
- ☞ **Harcèlement sexuel** : fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit porte atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.
- ☞ **Homicide involontaire** : fait pour quiconque commet par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements involontairement un homicide ou en est involontairement la cause.
- ☞ **Homicide volontaire /Meurtre** : fait par une personne de donner volontairement la mort à autrui.
- ☞ **Incendie volontaire** : destruction par la flamme qui en se propageant cause d'énormes dégâts causée par une tierce personne de façon volontaire.
- ☞ **Inceste** : fait d'avoir des rapports sexuels avec ses ascendants ou descendants sans limitation de degré ou avec un frère ou une sœur germains, consanguins ou utérins.
- ☞ **Incitation de mineur à la débauche** : Constitue une incitation de mineur à la débauche, l'outrage public à la pudeur commis en privé, en présence d'un mineur.
- ☞ **Infanticide** : meurtre ou assassinat d'un enfant nouveau-né. Un enfant est considéré comme nouveau -né jusqu'à l'expiration du délai prescrit pour la déclaration de naissance.
- ☞ **Injures publiques** : expression outrageante, terme de mépris ou invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait.
- ☞ **Ivresse publique et manifeste** : état d'ébriété sur la voie publique.

- ☞ **Maltraitance** : souffrances physiques, morales ou psychologiques graves et/ou récurrentes infligées à un enfant.
- ☞ **Mariage forcé / précoce** : obligation faite à une personne de contracter un mariage contre son consentement.
- ☞ **Menaces** : délit qui consiste à faire connaître à quelqu'un son intention de porter atteinte à sa personne, notamment verbalement ou par écrit, image ou tout autre moyen.
- ☞ **Mendicité** : fait pour quiconque qui ayant des moyens de subsistance ou étant en mesure de se les procurer par le travail, sollicite l'aumône par l'un au moins des procédés décrits par la loi.
- ☞ **Mutilation génitale** : fait pour quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation Nationale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen.
- ☞ **Outrage à agent** : toute parole, geste, menace, écrit ou dessins non rendus publics, ou encore par envoi d'objets quelconques tendant à porter atteinte à l'honneur ou délicatesse et visant tout officier ministériel ou tout commandant ou agent de la force publique.
- ☞ **Outrage public à la pudeur** : toute exhibition sexuelle ou tout autre acte intentionnel contraire aux bonnes mœurs accompli publiquement ou dans un lieu privé accessible aux regards du public, susceptible d'offenser la pudeur et le sentiment moral des personnes qui en sont les témoins involontaires.
- ☞ **Parricide** : meurtre des père et mère légitimes, naturels ou adoptifs ou de tout autre ascendant légitime.
- ☞ **Proxénétisme** : fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit, d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ; de tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ; d'embauche, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.
- ☞ **Racolage** : fait pour quiconque, par tout moyen, y compris la tenue vestimentaire ou son attitude de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou de promesse de rémunération.
- ☞ **Rébellion** : toute attaque ou toute résistance pratiquée avec violence ou voies de fait envers les fonctionnaires ou les représentants de l'autorité publique agissant pour l'exécution des ordres ou ordonnances émanant de cette autorité ou des lois, règlements, décisions judiciaires ou mandats de justice.
- ☞ **Recel de choses** : fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose ou des données informatiques, ou de faire office d'intermédiaire afin de les transmettre, en sachant que cette chose ou ces données informatiques proviennent d'un crime ou d'un délit. Constitue également un recel le fait, en connaissance de cause, de bénéficier, par tout moyen, du produit d'un crime ou d'un délit.
- ☞ **Séquestration** : fait de retenir une personne enfermée contre son gré en dehors de toute autorité légale en usant de violence, de ruse ou de menace.
- ☞ **Stellionat** : fait de s'approprier, d'aliéner, de vendre, d'échanger, d'hypothéquer ou d'engager un immeuble dont on savait n'être pas propriétaire ou encore de le présenter à dessein comme non grevé d'hypothèque ou aliénable.

- ☞ **Trafic d'armes** : fait, pour quiconque, sans autorisation légalement requise, de fabriquer, exporter, importer, détenir, céder, vendre ou acheter une arme à feu ou des munitions ou agit en tant qu'intermédiaire à la vente ou à l'achat ou est responsable du transport, du transit sur le territoire du Burkina Faso ou du transbordement d'une arme à feu ou de munitions.
- ☞ **Trafic de stupéfiant** : fait pour quiconque d'importer ou d'exporter de manière illicite des stupéfiants.
- ☞ **Trafic d'influence** : fait, pour quiconque de promettre, offrir ou accorder à un agent public ou à toute autre personne, directement ou indirectement, un avantage indu, afin que ledit agent ou ladite personne use de son influence réelle ou supposée en vue d'obtenir d'une administration ou d'une autorité publique, un avantage indu pour l'instigateur initial de l'acte ou pour toute autre personne.
- ☞ **Traite des personnes** : la traite des personnes désigne le recrutement, le transport, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par le recours à la menace ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, notamment, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.
- ☞ **Usage de fausses monnaies** : fait pour quiconque de participer à l'émission, l'utilisation, l'exposition, la distribution, l'importation de signes monétaires contrefaits, falsifiés, altérés ou colorés.
- ☞ **Usage illicite de stupéfiant** : désigne l'usage des drogues interdites et l'usage hors prescription médicale des autres drogues placées sous contrôle sur le territoire national.
- ☞ **Usure** : tout prêt ou toute convention dissimulant un prêt d'argent consenti, en toute matière, à un taux effectif global d'intérêt excédant à la date de sa stipulation, le taux de l'usure déterminé par le Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest africaine.
- ☞ **Usurpation de titre** : fait pour quiconque, sans titre de s'immiscer dans des fonctions publiques, civiles ou militaires, pour accomplir un acte de ces fonctions.
- ☞ **Vagabondage** : fait pour quiconque trouvé dans un lieu public ne peut justifier d'un domicile certain, ni de moyens de subsistance et n'exerce ni métier ni profession.
- ☞ **Viol** : acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise.
- ☞ **Violation de domicile** : fait pour quiconque, de s'introduire ou tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui par fraude, à l'aide de menaces ou de violences contre les personnes ou les choses.
- ☞ **Violences et voies de fait** : fait pour toute personne de volontairement porter des blessures ou des coups ou de commettre toute autre violence si ceux-ci n'ont occasionné aucune maladie ou une incapacité de travail ou s'ils ont entraîné une incapacité de travail personnel inférieure ou égale à sept jours.
- ☞ **Vol aggravé** : vol commis avec des circonstances aggravantes limitativement énumérés par la loi.
- ☞ **Vol** : soustraction frauduleuse de la chose d'autrui.

III.2.1 Auteurs

Tableau 24 : Nombre de cas par type d'infractions

Types de crimes	2015	2016	2017	2018	2019
Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	367	430	340	575	349
Crimes et délits contre la paix publique	53	52	75	280	89
Crimes et délits contre la propriété	1305	1662	1434	4150	1239
Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat	7	13	0	5	3
Crimes et délits contre les personnes	3094	3075	3068	5133	2077
Crimes et délits contre la sécurité publique	16	12	12	72	90
Ensemble	4 842	5 244	4 929	10 215	3 847

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.1.1 Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs

Tableau 25 : Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Adultère	4	8	9	9	10
Attentat à la pudeur	1	4	11	11	14
Avortement	35	34	18	43	24
Complicité d'avortement	6	6	2	6	5
Complicité de détournement de mineur(e)s	0	0	1	0	1
Complicité de mariage forcé	16	16	12	11	13
Complicité de mutilations génitales féminines	30	27	23	1	17
Complicité de proxénétisme	1	6	0	0	5
Complicité de viol	3	2	0	2	2
Complicité d'exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	0	0	2	0	6
Détournement de mineur(e)s	8	16	10	11	13
Exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	8	22	26	10	22
Harcèlement sexuel	35	38	16	16	27
Harcèlement sexuel et voies de fait	0	1	0	33	7
Inceste	0	0	0	6	0
Incitation de mineur(e)s à la débauche	4	9	8	3	6
Mariage forcé	38	30	27	86	20
Mutilations génitales féminines	46	48	34	57	24
Outrage public aux bonnes mœurs	0	0	7	1	6
Proxénétisme	10	19	9	12	43
Racolage	79	44	15	28	0
Tentative d'avortement	5	3	5	3	4
Tentative de viol	7	7	14	25	3
trafic de stupéfiants	0	0	6	7	1
Usage illicite de stupéfiants	7	24	17	34	33
Viol	24	65	68	150	43
Autres	0	1	0	10	0
Ensemble	367	430	340	575	349

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 26 : Nombre de cas d'adultère par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	1	1	0	1
Cascades	2	0	3	0	1
Centre	0	0	0	2	0
Centre-Est	0	0	2	1	0
Centre-Nord	0	0	0	1	3
Centre-Ouest	0	0	1	0	0
Centre-Sud	0	6	2	1	0
Est	0	0	0	0	2
Hauts-Bassins	1	0	0	0	3
Nord	1	1	0	4	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	4	8	9	9	10

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 27 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	2
Cascades	0	0	7	0	0
Centre	0	0	0	2	0
Centre-Est	0	0	0	1	1
Centre-Nord	0	0	0	0	8
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	2	0
Hauts-Bassins	0	4	3	1	0
Nord	0	0	0	1	3
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	1	3	0
Ensemble	1	4	11	11	14

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 28 : Nombre de cas d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	3	2	27	13
Centre-Est	9	26	9	8	2
Centre-Nord	0	0	1	0	4
Centre-Ouest	1	1	0	1	1
Centre-Sud	20	0	0	0	0
Est	0	0	0	3	0
Hauts-Bassins	0	1	0	1	0
Nord	1	1	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	2	1
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	4	2	5	1	2
Ensemble	35	34	18	43	24

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 29 : Nombre de cas de complicité d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	1	0	1	0
Centre-Est	5	5	2	2	0
Centre-Nord	0	0	0	2	2
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	1	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	1	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	1
Ensemble	6	6	2	6	5

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 30 : Nombre de cas de complicité de détournement de mineur(e)s par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	1	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	1
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 31 : Nombre de cas de complicité de mariage forcé par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0	0
Cascades	1	0	8	0	0
Centre	0	1	0	0	9
Centre-Est	4	14	2	0	0
Centre-Nord	0	0	0	2	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	10	0	0	0	0
Est	1	1	0	7	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	2	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	16	16	12	11	13

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 32 : Nombre de cas de complicité de mutilations génitales féminines par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	6	2	5	0	0
Centre	0	0	0	0	7
Centre-Est	10	24	4	1	3
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	14	0	0	0	0
Est	0	0	9	0	0
Hauts-Bassins	0	1	3	0	0
Nord	0	0	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	5
Ensemble	30	27	23	1	17

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 33 : Nombre de cas de complicité de proxénétisme par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	4
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	1	6	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	1	6	0	0	5

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 34 : Nombre de cas de complicité de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1	1
Centre-Est	2	2	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0	0
Ensemble	3	2	0	2	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 35 : Nombre de cas de complicité d'exposition ou de délaissement d'enfants ou d'incapables par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	2	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	6
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	2	0	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 36 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0	0
Cascades	5	8	0	0	0
Centre	1	5	2	4	6
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	2	0
Est	1	2	0	0	2
Hauts-Bassins	0	1	0	0	5
Nord	0	0	0	5	0
Plateau-Central	0	0	2	0	0
Sahel	1	0	2	0	0
Sud-Ouest	0	0	2	0	0
Ensemble	8	16	10	11	13

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 37 : Nombre de cas d'exposition ou de délaisement d'enfants ou d'incapables par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	2
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	4	17	15	2	14
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	2	0	0
Est	2	2	0	0	0
Hauts-Bassins	2	2	7	2	2
Nord	0	1	0	3	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	2	2	0
Ensemble	8	22	26	10	22

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 38 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	4	7	0	1	0
Centre	0	3	0	11	5
Centre-Est	9	19	0	4	0
Centre-Nord	0	0	0	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	18	7	0	0	2
Est	1	0	0	0	1
Hauts-Bassins	0	1	0	0	9
Nord	1	1	0	0	2
Plateau-Central	1	0	8	0	0
Sahel	0	0	8	0	2
Sud-Ouest	1	0	0	0	3
Ensemble	35	38	16	16	27

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 39 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	26	0
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	5
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	1	0	5	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	1
Nord	0	0	0	1	1
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	1	0	33	7

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 40 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	1
Cascades	4	8	8	0	1
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	4
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0	0
Nord	0	0	0	3	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	4	9	8	3	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 41 : Nombre de cas de mariage forcé par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	6
Cascades	8	0	3	0	0
Centre	0	0	0	33	0
Centre-Est	8	17	0	3	0
Centre-Nord	0	0	0	6	12
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	13	0	0	0	0
Est	0	1	0	1	0
Hauts-Bassins	0	5	3	8	2
Nord	0	0	20	35	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	9	7	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	38	30	27	86	20

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 42 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	8	1	4
Cascades	4	6	3	1	0
Centre	0	0	0	32	9
Centre-Est	19	42	10	1	3
Centre-Nord	0	0	0	1	1
Centre-Ouest	0	0	0	1	1
Centre-Sud	23	0	0	0	0
Est	0	0	9	0	0
Hauts-Bassins	0	0	2	19	0
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	1	0	1
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	5
Ensemble	46	48	34	57	24

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 43 : Nombre de cas d'outrage public aux bonnes mœurs par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	0	0	0	1
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	5	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	1	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	7	1	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 44 : Nombre de cas de proxénétisme par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0	1
Cascades	4	7	6	0	0
Centre	1	11	1	0	15
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	15
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	3	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	2	1	0	0	8
Plateau-Central	0	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	2
Ensemble	10	19	9	1	43

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 45 : Nombre de cas de racolage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	53	15	0	13	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	11	17	0	0	0
Hauts-Bassins	15	12	15	15	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	79	44	15	28	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 46 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	4	0	3	0	0
Centre	0	2	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	2	0	1
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	1	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	3	1
Ensemble	5	3	5	3	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 47 : Nombre de cas de tentative de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	1	0	2	0
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	1	0	18	0
Centre-Est	0	3	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	3	0	0	0	0
Est	1	0	0	1	0
Hauts-Bassins	0	2	2	2	1
Nord	1	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	6	0	0
Sahel	0	0	6	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	1	0
Ensemble	7	7	14	25	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 48 : Nombre de cas de trafic de stupéfiants par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	5	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	2	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1	0
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	1	2	0
Ensemble	0	0	6	7	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 49 : Nombre de cas d'usage illicite de stupéfiants par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	23
Centre-Est	0	0	2	2	2
Centre-Nord	0	0	3	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	17	0	0	0
Est	1	0	0	0	0
Hauts-Bassins	1	3	8	1	3
Nord	5	4	0	1	0
Plateau-Central	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	1	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	2	2
Ensemble	7	24	17	7	33

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 50 : Nombre de cas de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	7	13	0
Cascades	0	16	3	12	5
Centre	4	3	4	63	7
Centre-Est	3	8	1	5	3
Centre-Nord	0	0	0	6	8
Centre-Ouest	0	0	0	7	0
Centre-Sud	5	10	0	8	1
Est	1	2	1	2	3
Hauts-Bassins	6	20	44	21	11
Nord	1	1	2	8	4
Plateau-Central	0	0	3	1	0
Sahel	4	1	3	0	1
Sud-Ouest	0	4	0	4	0
Ensemble	24	65	68	150	43

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 51 : Nombre de cas des autres infractions par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	10	0
Ensemble	0	1	0	10	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 52 : Récapitulatif 2019

	Cas ¹	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Adultère	10	1	0	10	11	0	0	0	2	0	0	4	0	0	0	1	0	4	0	0	2
Attentat à la pudeur	14	7	2	6	14	0	0	0	1	6	1	6	2	0	2	4	1	4	0	0	0
Avortement	24	0	15	9	22	0	0	0	4	0	4	5	0	3	5	0	1	0	0	2	0
Complicité d'avortement	5	1	0	7	8	0	0	0	2	0	0	6	0	0	6	0	0	0	1	0	0
Complicité de détournement de mineur(e)s	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Complicité de mariage forcé	13	0	0	10	10	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	6
Complicité de mutilations génitales	17	0	0	31	31	0	0	1	0	0	0	16	0	0	11	0	0	0	0	0	12
Complicité de proxénétisme	5	1	1	3	0	0	0	0	0	1	1	3	1	1	3	0	0	0	0	0	0
Complicité de viol	2	2	1	0	3	0	0	0	0	2	1	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0
Complicité d'exposition ou délaisement d'enfants ou d'incapables	6	4	0	2	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	0	0
Détournement de mineur(e)s	13	5	0	8	13	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	4	0	2

¹ Le nombre de cas n'est pas forcément égal au nombre des auteurs de l'infraction. Un seul cas d'infraction peut impliquer plusieurs personnes. Il en est de même pour l'individu qui peut être impliqué dans plus d'une infraction

	Cas1	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables	22	1	3	18	22	0	0	0	2	0	0	4	0	0	2	1	1	2	0	0	0
Harcèlement sexuel	27	16	10	1	27	0	0	0	0	5	0	0	2	0	0	5	1	0	2	0	0
Harcèlement sexuel et voies de fait	7	6	0	1	7	0	0	0	0	4	0	1	1	0	0	5	0	1	0	0	0
Inceste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incitation de mineur(e)s à la débauche	6	1	4	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	1
Mariage forcé	20	2	11	8	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	1	1	0	0	1
Mutilations génitales	24	0	0	27	27	0	0	10	3	0	0	18	0	0	21	0	0	0	0	0	3
Outrage public aux bonnes mœurs	6	4	3	15	12	0	0	0	1	3	2	15	0	2	15	2	0	0	1	0	0
Proxénétisme	43	6	12	43	25	0	0	0	3	1	2	37	1	2	29	5	10	13	0	0	0
Racolage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative d'avortement	4	0	0	4	4	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Tentative de viol	3	5	0	0	5	0	0	0	3	4	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0
Trafic de stupéfiants	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Usage illicite de stupéfiants	33	24	6	4	28	0	0	0	0	10	0	0	5	0	0	0	0	0	5	2	0
Viol	43	42	4	2	47	0	0	1	3	37	0	2	26	0	2	13	1	0	0	3	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Cas ¹	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Ensemble	349	129	72	211	350	0	0	12	29	75	11	119	41	8	96	45	31	32	14	7	28

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.1.2 Crimes et délits contre la paix publique

Tableau 53 : Crimes et délits contre la paix publique

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Abattage clandestin	3	2	0	0	4
Abus d'autorité	0	0	0	0	0
Blanchiment d'argent	0	0	0	5	0
Complicité de blanchiment d'argent	0	0	0	0	0
Complicité de détournements de biens publics	0	0	0	0	1
Complicité de faux monnayage	0	1	0	0	0
Complicité de trafic d'armes	0	0	0	0	0
Concussion	0	0	0	0	0
Corruption	0	0	0	0	0
Détournement de biens publics	0	1	1	0	2
Enrichissement illicite	0	0	0	5	0
Faux en écriture	0	0	2	0	1
Faux et usage de faux	3	2	0	24	6
Faux monnayage	2	2	2	121	6
Fraude en matière d'or	0	0	0	11	3
Ivresse publique et manifeste	8	3	46	0	41
Trafic d'armes	0	0	0	32	2
Trafic d'influence	0	0	0	0	0
Usage de fausses monnaies	3	2	1	0	3
Usurpation de titre	0	1	0	2	1
Violation de domicile	34	38	23	6	19
Autres	0	0	0	74	0
Ensemble	53	52	75	280	89

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 54 : Nombre de cas d'abattage clandestin par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	1
Cascades	3	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	2	0	0	0
Ensemble	3	2	0	0	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 55 : Nombre de cas de complicité de faux monnayage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	1	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	1	0	0	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 56 : Nombre de cas de détournement de biens publics par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	1	0	0
Centre	0	0	0	0	2
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	1	1	0	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 57 : Nombre de cas de faux en écriture par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	1	0
Centre	0	0	0	19	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	2	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1	0
Nord	0	0	1	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	0	0
Ensemble	0	0	2	24	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 58 : Nombre de cas de faux et usage de faux par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	2	0	0	116	0
Centre-Est	0	0	0	3	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	0	0	0	1
Est	1	1	0	0	1
Hauts-Bassins	0	1	0	0	1
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	1
Sud-Ouest	0	0	0	0	1
Ensemble	3	2	0	121	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 59 : Nombre de cas de faux monnayage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	2	0	0	0	0
Centre	0	0	0	7	0
Centre-Est	0	0	0	2	1
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	0	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	1	0	3
Nord	0	0	1	0	1
Plateau-Central	0	1	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1	0
Ensemble	2	2	2	11	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 60 : Nombre de cas d'ivresse publique et manifeste par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	2	5
Cascades	6	0	6	0	0
Centre	0	0	0	11	17
Centre-Est	0	0	0	2	1
Centre-Nord	0	0	0	0	5
Centre-Ouest	0	0	0	5	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	2
Hauts-Bassins	0	0	0	3	0
Nord	2	3	40	8	3
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	8
Ensemble	8	3	46	32	41

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 61 : Nombre de cas d'usage de fausses monnaies par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	0	1	1	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	2	2	0	0	1
Nord	1	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	3	2	1	2	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 62 : Nombre de cas d'usurpation de titre par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	0	0	6	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	1	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	1	0	6	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 63 : Nombre de cas de violation de domicile par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	7	0	0	0	4
Cascades	0	1	0	3	0
Centre	5	6	0	44	4
Centre-Est	0	0	0	8	0
Centre-Nord	0	0	1	4	2
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	6	17	6	1	0
Est	0	1	2	7	1
Hauts-Bassins	13	13	11	1	2
Nord	0	0	1	2	3
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	1	0
Sud-Ouest	3	0	2	2	3
Ensemble	34	38	23	74	19

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie national

Tableau 64 : Récapitulatif 2019

	Cas	Auteurs Burkinabè			Armes utilisées					GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa	A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Abattage clandestin	4	4	0	0	4	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Abus d'autorité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Blanchiment d'argent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de blanchiment d'argent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de détournement de biens publics	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Complicité de faux monnayage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de trafic d'armes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Concussion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corruption	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détournement de biens publics	2	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Enrichissement illicite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Faux en écriture	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Faux et usage de faux	6	3	1	4	6	0	0	0	2	1	1	3	1	0	1	0	1	0	0	0	1
Faux monnayage	6	9	1	1	10	0	0	0	0	9	0	1	8	0	1	1	0	0	0	0	0
Fraude en matière d'or	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0

	Cas	Auteurs Burkinabè			Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés			
		G	F	Fa	A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Ivresse publique et manifeste	41	34	4	4	42	0	0	0	0	25	0	2	0	0	0	27	0	3	2	0	0
Trafic d'armes	2	2	0	0	2	0	1	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Trafic d'influence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Usage de fausses monnaies	3	2	0	1	2	0	0	0	1	2	0	1	1	0	0	1	0	1	0	0	0
Usurpation de titre	1	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Violation de domicile	19	9	5	5	17	0	0	1	5	4	3	5	2	0	3	4	0	2	1	0	1
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	89	65	11	21	88	0	1	1	8	48	4	18	18	0	11	34	1	6	3	0	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.1.3 Crimes et délits contre la propriété

Tableau 65 : Crimes et délits contre la propriété

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Abus de confiance	383	480	249	706	207
Banqueroute	0	0	0	0	0
Chantage	0	1	1	2	0
Complicité de détournement de biens d'héritage	0	0	0	1	34
Complicité de vol	77	66	12	60	29
Complicité d'escroquerie	1	0	0	6	4
Cybercriminalité	0	0	0	10	8
Destruction volontaire de biens	25	22	132	62	31
Détournement de biens d'héritage	0	0	2	2	1
Escroquerie	64	101	127	271	95
Filouterie	3	1	2	12	0
Incendie volontaire	2	0	14	26	10
Recel de choses	55	52	52	80	8
Stellionat	0	4	2	33	9
Tentative de vol	41	32	51	71	57
Tentative d'escroquerie	0	0	0	3	24
Usure	1	0	0	0	0
Vol	549	812	700	2262	641
Vol qualifié	33	46	87	522	77
Autres	71	45	3	21	4
Ensemble	1 305	1 662	1 434	4 150	1 239

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 66 : Nombre de cas d'abus de confiance par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	9	6	2	28	12
Cascades	3	72	10	22	9
Centre	16	16	8	356	5
Centre-Est	111	231	61	66	7
Centre-Nord	6	3	8	23	16
Centre-Ouest	2	2	15	23	1
Centre-Sud	128	8	15	11	8
Est	22	47	9	53	23
Hauts-Bassins	45	42	96	76	81
Nord	5	3	8	7	24
Plateau-Central	5	6	0	14	1
Sahel	16	26	0	13	8
Sud-Ouest	15	18	17	14	12
Ensemble	383	480	249	706	207

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 67 : Nombre de cas de chantage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	1	1	1	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	1	1	2	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 68 : Nombre de cas de complicité de vols par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	2	1
Cascades	0	0	4	0	5
Centre	0	2	0	19	1
Centre-Est	27	61	0	10	2
Centre-Nord	0	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	2	0
Centre-Sud	34	0	0	0	0
Est	5	3	2	2	9
Hauts-Bassins	0	0	0	4	10
Nord	0	0	2	6	0
Plateau-Central	0	0	2	6	0
Sahel	1	0	2	6	0
Sud-Ouest	10	0	0	2	1
Ensemble	77	66	12	60	29

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 69 : Nombre de cas complicité d'escroqueries par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	2
Centre-Est	0	0	0	0	1
Centre-Nord	0	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	2	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1	1
Nord	1	0	0	2	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	1	0	0	6	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 70 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	2	1	1	3	11
Cascades	2	3	2	15	6
Centre	3	5	4	123	5
Centre-Est	5	11	6	13	3
Centre-Nord	0	0	2	5	25
Centre-Ouest	1	1	1	6	5
Centre-Sud	6	0	1	2	0
Est	0	0	3	3	13
Hauts-Bassins	1	1	110	23	13
Nord	0	0	1	6	1
Plateau-Central	0	0	0	3	5
Sahel	0	0	0	3	0
Sud-Ouest	5	0	1	14	9
Ensemble	25	22	132	219	96

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 71 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	2	1	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 72 : Nombre de cas d'escroquerie par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	2	0	5	1
Cascades	1	12	3	19	6
Centre	9	7	3	139	0
Centre-Est	17	38	30	15	3
Centre-Nord	0	0	0	8	3
Centre-Ouest	0	0	0	6	2
Centre-Sud	21	14	7	15	13
Est	3	11	0	20	5
Hauts-Bassins	4	16	59	14	26
Nord	1	0	7	13	14
Plateau-Central	0	0	3	7	2
Sahel	0	1	3	4	13
Sud-Ouest	7	0	12	6	7
Ensemble	64	101	127	271	95

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 73 : Nombre de cas de filouterie par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	3	0
Centre-Est	0	0	2	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	1	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	2	1	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	6	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1	0
Ensemble	3	1	2	12	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 74 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	2	0
Cascades	0	0	0	1	0
Centre	0	0	1	7	2
Centre-Est	0	0	2	4	1
Centre-Nord	1	0	0	4	0
Centre-Ouest	0	0	1	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	0	0	4	2	2
Hauts-Bassins	0	0	1	4	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	1	0	2	1	5
Ensemble	2	0	14	26	10

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 75 : Nombre de cas de recel de chose par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	2	1
Cascades	0	0	0	1	0
Centre	0	0	13	28	0
Centre-Est	10	23	3	4	0
Centre-Nord	0	0	0	3	0
Centre-Ouest	4	0	0	0	0
Centre-Sud	13	0	0	0	1
Est	0	0	0	2	0
Hauts-Bassins	28	29	34	33	5
Nord	0	0	0	3	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	1
Sud-Ouest	0	0	1	4	0
Ensemble	55	52	52	80	8

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 76 : Nombre de cas de stellionat par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	1	0
Centre	0	0	0	22	0
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	4	0	4	1
Hauts-Bassins	0	0	0	1	8
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	1	1	0
Sahel	0	0	1	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	4	2	33	9

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 77 : Nombre de cas de tentative de vol par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	2	1	0	4	3
Cascades	3	0	1	0	20
Centre	0	13	9	28	1
Centre-Est	2	0	0	12	1
Centre-Nord	0	0	4	0	1
Centre-Ouest	2	0	3	0	0
Centre-Sud	8	0	0	1	7
Est	2	3	0	4	0
Hauts-Bassins	4	4	9	6	16
Nord	10	11	14	9	0
Plateau-Central	1	0	3	1	0
Sahel	0	0	3	2	7
Sud-Ouest	7	0	5	4	1
Ensemble	41	32	51	71	57

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 78 : Nombre de cas d'usure par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	1	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	1	0	0	0	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 79 : Nombre de cas de vol par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	7	5	16	72	152
Cascades	4	175	32	66	14
Centre	12	71	23	1372	35
Centre-Est	54	102	47	121	20
Centre-Nord	3	4	22	14	12
Centre-Ouest	46	22	20	44	16
Centre-Sud	74	35	19	21	43
Est	27	37	14	52	17
Hauts-Bassins	157	242	346	186	138
Nord	71	60	69	83	58
Plateau-Central	4	2	18	64	16
Sahel	16	15	18	75	43
Sud-Ouest	74	42	56	92	77
Ensemble	549	812	700	2 262	641

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 80 : Nombre de cas de vol qualifié par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	5	0	6	21	13
Cascades	0	24	0	2	0
Centre	0	3	0	314	7
Centre-Est	0	0	10	42	1
Centre-Nord	0	0	0	1	0
Centre-Ouest	2	0	3	4	6
Centre-Sud	0	0	8	8	2
Est	6	6	2	45	11
Hauts-Bassins	10	10	10	14	22
Nord	1	1	32	12	6
Plateau-Central	0	0	3	25	6
Sahel	0	2	3	25	2
Sud-Ouest	9	0	10	9	1
Ensemble	33	46	87	522	77

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 81 : Récapitulatif 2019

	Cas	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Abus de confiance	207	78	18	118	208	0	0	0	16	52	3	33	27	2	11	27	6	49	0	0	4
Banqueroute	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chantage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de détournement de biens d'héritage	34	20	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de vol	29	29	6	0	34	2	0	0	13	24	0	0	14	0	0	14	6	0	0	0	0
Complicité d'escroquerie	4	1	2	1	4	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Cybercriminalité	8	1	0	3	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	2	0	0	0
Destruction volontaire de biens	31	12	2	18	28	0	3	0	9	8	0	13	0	0	5	8	0	8	0	0	0
Détournement de biens d'héritage	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Escroquerie	95	37	14	48	92	0	0	0	9	29	5	24	17	3	2	15	11	20	1	0	0
Filouterie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendie volontaire	10	0	3	7	10	0	0	0	7	0	1	6	0	0	1	0	0	5	0	2	0
Recel de choses	8	4	0	4	8	0	0	0	0	4	2	0	2	0	0	2	2	0	0	0	0
Stellionat	9	10	0	1	11	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	3	0	1	2	0	0
Tentative de vol	57	43	11	9	63	0	0	0	7	21	0	0	2	0	0	30	9	5	1	0	0
Tentative d'escroquerie	24	11	3	13	25	0	0	0	1	5	0	0	1	0	0	8	3	11	2	0	0
Usure	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vol	641	452	71	114	626	4	0	24	151	340	31	67	101	1	11	224	31	55	34	9	6
Vol qualifié	77	78	1	9	88	0	0	13	27	48	1	8	45	1	2	7	0	7	3	0	0
Autres	4	5	0	1	6	0	0	0	6	5	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	1
Ensemble	1 239	781	131	361	1 205	6	3	37	246	538	43	156	211	7	33	343	68	164	43	11	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.1.4 Crimes et délits contre les personnes

Tableau 82 : Crimes et délits contre les personnes

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Abandon de domicile conjugal / famille	45	41	81	79	53
Assassinat	14	6	7	16	13
CBV et destruction volontaire de biens	32	53	35	348	67
Complicité d'assassinat	0	0	1	2	1
Complicité de CBV	11	7	117	102	35
Complicité de maltraitance	0	7	1	2	0
Complicité de meurtre	0	0	0	4	2
Complicité de parricide	0	0	1	0	3
Complicité de séquestration	2	1	1	3	0
Complicité de traite des personnes à des fins de travail	0	4	1	2	1
Complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	8	3	13	0	2
Complicité d'empoisonnement	1	0	1	2	0
Complicité d'enlèvement	38	42	30	81	10
Complicité d'infanticide	0	0	1	0	1
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	861	998	993	1 351	704
Destruction volontaire de biens	98	81	57	157	65
Diffamation	110	98	233	470	102
Empoisonnement	2	10	6	11	4
Enlèvement	115	73	192	284	123
Enlèvement et séquestration	33	12	5	96	47
Exploitation de personnes	17	12	15	12	6
Homicide involontaire	24	18	19	66	15
Homicide volontaire / meurtre	11	13	13	32	15
Infanticide	14	7	1	31	7
Injures publiques	585	557	523	437	183
Injures publiques et menaces verbales de mort	171	148	97	302	108
Maltraitance	31	37	50	69	27
Menace	321	338	204	539	229
Outrage à agent	20	23	0	9	4
Parricide	1	1	1	7	2
Séquestration	8	9	20	71	28
Tentative d'assassinat	2	0	0	8	8
Tentative de meurtre	1	2	0	1	4
Tentative de parricide	0	0	0	0	0
Tentative d'enlèvement	3	10	2	28	0
Tentative d'infanticide	0	0	1	0	0
Traite des personnes à des fins de travail	10	12	22	16	8
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	20	40	28	24	28
Violences et voies de fait	478	412	296	470	172
Autres	7	0	0	1	0
Ensemble	3 094	3 075	3 068	5 133	2 077

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 83 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	17	1	3
Cascades	0	0	8	0	15
Centre	0	3	0	10	15
Centre-Est	4	7	10	15	1
Centre-Nord	1	0	1	7	7
Centre-Ouest	0	2	1	11	1
Centre-Sud	11	2	0	2	0
Est	12	12	1	4	0
Hauts-Bassins	14	13	16	14	4
Nord	1	2	4	9	4
Plateau-Central	0	0	7	5	1
Sahel	0	0	7	0	0
Sud-Ouest	2	0	9	1	2
Ensemble	45	41	81	79	53

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 84 : Nombre de cas d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	9	3
Centre-Est	0	0	1	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	9
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	12	4	0	1	0
Est	0	2	3	2	1
Hauts-Bassins	0	0	0	1	0
Nord	1	0	0	0	0
Plateau-Central	1	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	3	0	0
Ensemble	14	6	7	16	13

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 85 : Nombre de cas de CBV et de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	0	1	1	41
Cascades	0	0	4	3	1
Centre	0	3	0	286	0
Centre-Est	0	0	0	16	5
Centre-Nord	0	0	0	0	2
Centre-Ouest	2	0	0	0	0
Centre-Sud	0	23	0	4	0
Est	0	0	0	0	3
Hauts-Bassins	26	26	26	28	9
Nord	0	1	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	3	0
Sahel	0	0	0	3	0
Sud-Ouest	3	0	4	3	6
Ensemble	32	53	35	348	67

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 86 : Nombre de cas de complicité d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	1
Centre-Est	0	0	1	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	2	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 87 : Nombre de cas de complicité de CBV par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	6	12
Cascades	0	0	0	11	0
Centre	0	0	0	21	5
Centre-Est	0	0	107	15	2
Centre-Nord	0	0	0	0	3
Centre-Ouest	1	0	0	6	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	2	3	0	4	0
Hauts-Bassins	5	4	5	35	3
Nord	0	0	0	3	2
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	3	0	3	0	8
Ensemble	11	7	117	102	35

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 88 : Nombre de cas de complicité de maltraitance par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	2	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	6	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	7	1	2	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 89 : Nombre de cas de complicité de parricide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	3
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 90 : Nombre de cas de complicité de séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	0	1	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	1	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1	0
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	2	1	1	3	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 91 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins de travail par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	2	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	4	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	0	0
Ensemble	0	4	1	2	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 92 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	8	0	8	0	0
Centre	0	3	5	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	2
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	8	3	13	0	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 93 : Nombre de cas de complicité d'empoisonnement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	2	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	1	0	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	1	0	1	2	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 94 : Nombre de cas de complicité d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	3	0	0
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	3	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	8	0
Centre-Sud	0	3	0	0	0
Est	1	2	1	63	3
Hauts-Bassins	36	36	25	3	0
Nord	0	1	1	4	6
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	38	42	30	81	10

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 95 : Nombre de cas de complicité d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 96 : Nombre de cas de coups et blessures volontaires par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	47	10	26	65	128
Cascades	41	132	46	142	12
Centre	49	41	17	326	136
Centre-Est	122	280	235	161	43
Centre-Nord	12	16	41	42	70
Centre-Ouest	11	14	8	48	14
Centre-Sud	289	242	58	102	28
Est	35	54	77	42	54
Hauts-Bassins	116	100	338	163	69
Nord	24	21	36	42	18
Plateau-Central	21	5	48	46	14
Sahel	26	37	48	52	28
Sud-Ouest	68	46	15	120	90
Ensemble	861	998	993	1 351	704

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 97 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	2	1	2	3	11
Cascades	4	11	11	15	6
Centre	8	4	4	123	5
Centre-Est	15	35	0	13	3
Centre-Nord	1	0	2	5	25
Centre-Ouest	0	2	0	6	5
Centre-Sud	35	5	2	2	0
Est	2	2	1	3	13
Hauts-Bassins	23	20	32	23	13
Nord	2	0	1	6	1
Plateau-Central	0	0	0	3	5
Sahel	0	1	0	3	0
Sud-Ouest	6	0	2	14	9
Ensemble	98	81	57	219	96

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 98 : Nombre de cas de diffamation par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	4	4	3	1	9
Cascades	10	0	17	35	1
Centre	4	6	2	63	0
Centre-Est	3	5	32	33	7
Centre-Nord	2	0	4	9	14
Centre-Ouest	0	0	2	15	5
Centre-Sud	19	14	13	4	15
Est	9	10	32	25	16
Hauts-Bassins	43	43	106	245	0
Nord	4	3	10	17	2
Plateau-Central	1	0	2	4	5
Sahel	6	3	2	3	15
Sud-Ouest	5	10	8	16	13
Ensemble	110	98	233	470	102

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 99 : Nombre de cas d'empoisonnement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	0	1	0	0	0
Centre	0	0	0	5	2
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	2	0
Centre-Ouest	0	1	0	0	0
Centre-Sud	0	8	0	0	0
Est	1	0	1	2	0
Hauts-Bassins	0	0	1	0	0
Nord	1	0	3	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	2
Ensemble	2	10	6	11	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 100 : Nombre de cas d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	2	24	30	14
Cascades	4	0	20	10	3
Centre	2	3	2	43	2
Centre-Est	0	0	21	52	4
Centre-Nord	1	0	2	0	23
Centre-Ouest	0	0	0	16	8
Centre-Sud	13	9	3	5	2
Est	20	27	36	33	18
Hauts-Bassins	67	27	73	70	25
Nord	1	4	5	18	10
Plateau-Central	1	0	1	0	8
Sahel	1	1	1	1	2
Sud-Ouest	4	0	4	6	4
Ensemble	115	73	192	284	123

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 101 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	4	17
Cascades	1	0	0	0	1
Centre	0	0	0	43	0
Centre-Est	0	0	0	4	6
Centre-Nord	1	0	0	2	15
Centre-Ouest	0	0	0	2	2
Centre-Sud	6	0	0	0	0
Est	24	10	2	0	1
Hauts-Bassins	0	2	0	37	3
Nord	0	0	0	4	0
Plateau-Central	1	0	1	0	2
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	33	12	5	96	47

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 102 : Nombre de cas d'exploitation de personne par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	8	0	7	0	0
Centre	1	5	5	6	0
Centre-Est	2	7	0	3	0
Centre-Nord	0	0	0	2	6
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	5	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	1	0	2	0	0
Nord	0	0	1	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	17	12	15	12	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 103 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	5	2
Cascades	0	0	0	3	1
Centre	0	0	0	33	7
Centre-Est	1	0	4	4	2
Centre-Nord	0	0	0	2	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	9	17	3	3	0
Est	10	0	4	4	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	1	1	0	2	1
Plateau-Central	0	0	0	4	1
Sahel	0	0	0	5	0
Sud-Ouest	3	0	8	1	0
Ensemble	24	18	19	66	15

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 104 : Nombre de cas d'homicide volontaire/meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	0	0	0	0
Cascades	1	1	0	5	0
Centre	0	0	0	12	2
Centre-Est	0	0	0	3	1
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	2	3
Centre-Sud	7	7	0	0	0
Est	2	3	4	0	4
Hauts-Bassins	0	0	2	0	0
Nord	0	1	2	0	1
Plateau-Central	0	1	2	5	3
Sahel	0	0	2	4	0
Sud-Ouest	0	0	1	1	1
Ensemble	11	13	13	32	15

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 105 : Nombre de cas d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	2	0	22	3
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	12	4	0	0	0
Est	0	0	0	1	1
Hauts-Bassins	1	0	1	2	0
Nord	1	0	0	3	0
Plateau-Central	0	1	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2	1
Ensemble	14	7	1	31	7

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 106 : Nombre de cas d'injure publique par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	8	10	11	25	6
Cascades	1	0	12	3	21
Centre	9	7	17	128	6
Centre-Est	130	270	136	26	14
Centre-Nord	3	7	7	0	34
Centre-Ouest	6	3	1	22	2
Centre-Sud	169	15	4	8	0
Est	6	7	3	11	20
Hauts-Bassins	229	223	274	129	65
Nord	9	8	5	24	7
Plateau-Central	3	2	16	11	2
Sahel	0	1	16	11	0
Sud-Ouest	12	4	21	39	6
Ensemble	585	557	523	437	183

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 107 : Nombre de cas d'injure publique et menace verbale de mort par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	14	1	2	8	2
Cascades	0	0	3	0	1
Centre	4	3	7	213	1
Centre-Est	31	68	14	19	4
Centre-Nord	0	0	0	7	60
Centre-Ouest	10	3	2	9	0
Centre-Sud	47	7	3	3	0
Est	4	2	0	1	9
Hauts-Bassins	57	56	56	10	16
Nord	0	0	2	0	4
Plateau-Central	4	2	3	9	0
Sahel	0	0	3	11	0
Sud-Ouest	0	6	2	12	11
Ensemble	171	148	97	302	108

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 108 : Nombre de cas de maltraitance par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	1	2	3	0
Cascades	8	0	17	1	1
Centre	5	11	7	30	17
Centre-Est	0	0	11	9	5
Centre-Nord	0	0	0	2	2
Centre-Ouest	0	0	0	2	0
Centre-Sud	6	10	0	1	0
Est	2	2	0	2	0
Hauts-Bassins	7	13	12	10	2
Nord	0	0	0	8	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	1	0	0	0	0
Sud-Ouest	2	0	1	1	0
Ensemble	31	37	50	69	27

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 109 : Nombre de cas de menace par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	9	6	2	30	12
Cascades	6	0	17	16	10
Centre	14	19	4	170	0
Centre-Est	58	117	12	35	21
Centre-Nord	10	3	4	14	43
Centre-Ouest	15	1	1	38	24
Centre-Sud	73	35	12	9	2
Est	23	31	9	3	12
Hauts-Bassins	67	68	73	112	39
Nord	10	9	8	53	12
Plateau-Central	2	4	27	9	24
Sahel	0	1	27	4	2
Sud-Ouest	34	44	8	46	28
Ensemble	321	338	204	539	229

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 110 : Nombre de cas d'outrage à agent par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	5	2
Centre-Est	2	0	0	1	1
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	13	22	0	0	0
Est	3	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	1
Nord	1	0	0	2	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0	0
Ensemble	20	23	0	9	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 111 : Nombre de cas de parricide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	0	0	0	1	0
Centre	0	0	0	3	1
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	1	0	0	0
Est	0	0	0	1	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	1	1
Ensemble	1	1	1	7	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 112 : Nombre de cas de séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	5	0
Cascades	0	0	0	1	1
Centre	0	1	1	33	3
Centre-Est	0	0	1	1	5
Centre-Nord	1	0	0	0	12
Centre-Ouest	0	0	0	3	2
Centre-Sud	0	0	0	2	0
Est	3	2	3	7	0
Hauts-Bassins	3	3	9	5	2
Nord	1	0	0	14	1
Plateau-Central	0	1	0	0	2
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	2	4	0	0
Ensemble	8	9	20	71	28

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 113 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	1
Cascades	1	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	5
Centre-Est	0	0	0	2	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	0	0	2	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	2	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0	2
Ensemble	2	0	0	8	8

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 114 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	3
Hauts-Bassins	0	0	0	0	1
Nord	1	2	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1	0
Ensemble	1	2	0	1	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 115 : Nombre de cas de tentative d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	2	0	0	0
Centre-Est	1	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	2	1	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	2	2	0	0	0
Hauts-Bassins	0	3	0	25	0
Nord	0	3	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	3	10	2	28	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 116 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	1	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	0	1	0	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 117 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	4	0	2
Cascades	0	0	13	0	0
Centre	0	0	3	0	0
Centre-Est	1	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	4	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	3
Centre-Sud	5	7	0	0	0
Est	4	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	5	1	6	0
Nord	0	0	0	6	0
Plateau-Central	0	0	0	0	3
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	0	0
Ensemble	10	12	22	16	8

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 118 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	5
Cascades	12	0	16	0	0
Centre	8	39	11	21	14
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	3
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	1
Nord	0	1	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	3	3
Ensemble	20	40	28	24	28

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 119 : Nombre de cas de violence et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	14	9	0	14	10
Cascades	20	0	31	0	15
Centre	7	10	6	99	00
Centre-Est	67	161	3	49	26
Centre-Nord	7	9	2	16	28
Centre-Ouest	12	0	6	5	3
Centre-Sud	194	74	3	18	10
Est	6	13	4	45	23
Hauts-Bassins	94	99	101	154	30
Nord	5	4	4	35	11
Plateau-Central	2	0	36	0	3
Sahel	5	5	36	6	10
Sud-Ouest	45	28	64	29	3
Ensemble	478	412	296	470	172

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 120 : Nombre de cas des autres infractions par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	7	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	7	0	0	1	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 121 : Récapitulatif 2019

	Cas	Auteurs			Burkinabè	Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés		
		G	F	Fa		A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Abandon de domicile conjugal / famille	53	8	31	25	63	0	0	0	2	0	0	6	0	0	0	4	21	7	4	9	5
Assassinat	13	13	0	3	16	10	0	3	3	10	0	3	0	0	3	2	0	0	7	0	0
CBV et destruction volontaire de biens	67	25	15	38	71	0	3	14	8	15	8	20	2	0	3	25	12	22	0	3	5
Complicité d'assassinat	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Complicité de CBV	35	5	10	21	32	0	0	1	10	2	8	10	0	0	0	5	3	21	0	0	0
Complicité de maltraitance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de meurtre	2	1	0	1	2	0	0	0	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0
Complicité de parricide	3	6	0	0	6	0	0	0	2	2	0	0	2	0	0	4	0	0	0	0	0
Complicité de séquestration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de traite des personnes à des fins de travail	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	2	1	0	1	2	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Complicité d'empoisonnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité d'enlèvement	10	1	1	8	10	0	0	0	4	0	0	4	0	0	2	1	1	2	0	0	0

	Cas	Auteurs Burkinabè			Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés			
		G	F	Fa	A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Complicité d'infanticide	1	1	0	2	3	0	0	0	0	1	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	1
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	704	304	123	253	638	0	37	80	192	83	32	77	11	1	11	213	54	120	28	25	18
Destruction volontaire de biens	65	28	6	39	68	3	5	2	21	7	2	12	4	0	8	20	5	21	4	0	3
Diffamation	102	11	20	76	103	0	0	0	20	0	2	18	0	0	0	5	1	22	0	3	2
Empoisonnement	4	0	0	4	4	0	0	0	3	0	0	4	0	0	2	0	0	2	0	0	0
Enlèvement	123	76	13	39	121	0	0	0	41	23	0	33	9	0	1	22	0	35	7	2	2
Enlèvement et séquestration	47	34	1	14	48	0	0	0	7	13	0	5	4	0	0	14	0	6	13	0	8
Exploitation de personnes	6	1	0	5	4	0	0	0	0	1	0	3	1	0	2	0	0	3	0	0	0
Homicide involontaire	15	7	1	7	15	0	0	0	7	6	1	5	4	0	3	3	1	2	0	0	2
Homicide volontaire / meurtre	15	6	1	9	16	1	4	1	6	5	1	7	5	0	9	0	1	0	0	0	0
Infanticide	7	0	3	4	7	0	1	0	2	0	3	3	0	1	4	0	2	0	0	0	0
Injures publiques	183	49	39	109	181	0	0	0	52	10	6	19	0	0	2	20	12	33	3	5	8
Injures publiques et menaces verbales de mort	108	23	18	69	104	0	0	3	21	8	3	17	4	0	2	8	13	23	5	3	17
Maltraitance	27	0	1	25	25	0	0	0	2	0	0	8	0	0	4	0	0	3	0	0	0
Menace	229	79	43	114	225	1	0	36	99	41	12	62	13	2	6	38	27	75	2	5	11
Outrage à agent	4	0	2	2	4	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	2	1	0	0	0
Parricide	2	2	0	0	2	0	0	2	0	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Séquestration	28	9	11	7	25	0	0	0	5	4	10	6	1	0	1	6	11	6	0	0	0
Tentative d'assassinat	8	3	2	3	8	0	0	4	1	3	2	2	3	1	2	0	1	1	0	0	0

	Cas	Auteurs Burkinabè			Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés			
		G	F	Fa	A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Tentative de meurtre	4	0	4	3	7	0	3	0	0	0	3	2	0	4	1	0	0	0	0	0	1
Tentative de parricide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative d'enlèvement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative d'infanticide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Traite des personnes à des fins de travail	8	0	0	8	8	0	0	0	6	0	0	6	0	0	0	0	0	8	0	0	0
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	28	1	3	32	7	0	0	0	5	1	2	30	1	2	7	0	0	20	0	1	4
Violences et voies de fait	172	66	32	81	163	0	0	3	35	13	6	19	4	0	0	24	16	34	2	7	3
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	2 077	760	380	1 004	1 990	15	53	149	555	252	103	387	70	11	76	416	183	468	76	63	91

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.1.5 Crimes et délits contre la sécurité publique

Tableau 122 : Crimes et délits contre la sécurité publique

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Association de malfaiteurs	3	1	2	16	16
Complicité de détention illégale d'armes à feu	0	2	0	5	0
Complicité d'évasion	0	0	0	0	0
Détention illégale d'armes à feu	2	4	0	5	1
Evasion	4	4	0	2	2
Mendicité	7	0	9	20	11
Rébellion	0	0	0	1	0
Tentative d'évasion	0	0	0	0	0
Vagabondage	0	1	1	10	60
Autres	0	0	0	13	0
Ensemble	16	12	12	72	90

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 123 : Nombre de cas d'association de malfaiteurs par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	4	0
Centre-Est	0	0	0	2	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	6	16
Hauts-Bassins	0	0	0	2	0
Nord	2	1	0	2	0
Plateau-Central	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0	0
Ensemble	3	1	2	16	16

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 124 : Nombre de cas de complicité de détention illégale d'armes à feu par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	5	0
Nord	0	1	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	2	0	5	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 125 : Nombre de cas d'évasion par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	1	1	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	1
Centre-Sud	3	2	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	1	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	4	4	0	2	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 126 : Nombre de cas de détention illégale d'armes à feu par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	2	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	1	0	1	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	1	1	0	4	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	1	0	0	0	0
Ensemble	2	4	0	5	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 127 : Nombre de cas de mendicité par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	7	0	9	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	2	11
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	18	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	7	0	9	20	11

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 128 : Nombre de cas de vagabondage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	2
Cascades	0	0	0	0	4
Centre	0	0	0	0	23
Centre-Est	0	0	1	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	14
Centre-Ouest	0	0	0	4	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	1	0	2	15
Nord	0	0	0	3	2
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	0	1	1	10	60

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 129 : Récapitulatif 2019

	Cas	Auteurs Burkinabè			Armes utilisées				GAV			Déférés			Relaxés			Référés			
		G	F	Fa	A/G	A/P	A/B	Autres	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Association de malfaiteurs	16	16	0	0	16	0	0	16	0	16	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité de détention illégale d'armes à feu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Complicité d'évasion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détention illégale d'armes à feu	1	1	0	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Evasion	2	4	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mendicité	11	11	0	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0
Rébellion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative d'évasion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vagabondage	60	29	29	4	61	0	0	0	0	8	9	0	0	0	0	7	8	1	17	9	3
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ensemble	90	61	29	4	93	0	1	16	0	25	9	0	16	0	0	8	8	1	28	9	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.2 Victimes

Tableau 130 : Nombre de cas par type de violences

Types de violences	2015	2016	2017	2018	2019
Atteintes à l'intégrité physique et à la vie	3163	3124	4227	5144	3172
Violences morales et psychologiques	1136	1197	1513	1754	770
Violences sexuelles	549	661	548	844	502
Ensemble	4 848	4 982	6 288	7 742	4 444

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.2.1 Atteintes à l'intégrité physique et à la vie

Tableau 131 : Nombre de cas d'atteinte à l'intégrité physique et à la vie

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Assassinat	10	8	7	18	12
Avortement	4	5	13	14	16
CBV et destruction volontaire de biens	101	96	231	102	106
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	1 475	1 235	1 812	1 898	1 274
Empoisonnement	18	9	4	5	3
Enlèvement	188	215	636	768	596
Enlèvement et séquestration	208	261	206	285	207
Exposition ou délaisement d'enfants ou d'incapables	34	74	38	35	26
Homicide involontaire	25	21	22	65	54
Homicide volontaire / meurtre	10	9	18	27	33
Infanticide	0	5	4	12	4
Maltraitance	60	99	82	81	62
Menace	426	452	490	1 028	324
Mutilations génitales féminines	54	59	55	11	37
Parricide	3	0	0	2	1
Séquestration	45	27	34	151	65
Tentative d'assassinat	3	14	1	6	6
Tentative d'avortement	1	2	9	8	2
Tentative de meurtre	1	7	1	4	2
Tentative de parricide	0	0	0	0	0
Tentative d'infanticide	1	0	1	1	0
Violences et voies de fait	496	526	563	623	342
Ensemble	3 163	3 124	4 227	5 144	3 172

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 132 : Nombre de cas d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	2
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	0	0	0	4	2
Centre-Est	0	0	1	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	1	1	2	0
Est	2	2	0	2	1
Hauts-Bassins	4	5	4	1	1
Nord	2	0	0	0	1
Plateau-Central	1	0	1	1	1
Sahel	0	0	0	4	3
Sud-Ouest	1	0	0	1	0
Ensemble	10	8	7	18	12

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 133 : Nombre de cas d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	0
Cascades	0	3	0	0	0
Centre	1	0	0	6	10
Centre-Est	0	0	4	2	1
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	1	0	0	0	3
Centre-Sud	0	0	3	0	1
Est	0	0	0	3	0
Hauts-Bassins	1	1	1	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	2	0
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	1	1	4	0	0
Ensemble	4	5	13	14	16

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 134 : Nombre de cas de CBV et destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	1	0	9	46
Cascades	3	0	0	6	0
Centre	3	4	4	18	0
Centre-Est	27	19	83	24	12
Centre-Nord	0	0	0	8	2
Centre-Ouest	2	4	3	3	0
Centre-Sud	1	2	83	7	2
Est	3	3	0	4	9
Hauts-Bassins	48	49	50	3	5
Nord	2	1	1	6	0
Plateau-Central	0	1	1	3	7
Sahel	1	1	2	0	0
Sud-Ouest	10	11	4	11	23
Ensemble	101	96	231	102	106

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 135 : Nombre de cas de CBV par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	46	33	47	109	141
Cascades	41	83	55	55	50
Centre	38	52	43	619	83
Centre-Est	349	349	367	244	143
Centre-Nord	34	27	144	149	83
Centre-Ouest	25	31	49	78	41
Centre-Sud	354	172	336	77	57
Est	73	57	230	89	151
Hauts-Bassins	273	292	356	78	225
Nord	45	29	81	55	50
Plateau-Central	47	19	34	84	57
Sahel	37	32	42	65	49
Sud-Ouest	113	59	28	196	144
Ensemble	1 475	1 235	1 812	1 898	1 274

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 136 : Nombre de cas d'empoisonnement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	1	0
Centre	0	0	1	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	3	0
Centre-Ouest	0	1	0	0	0
Centre-Sud	18	7	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	1	0	3
Nord	0	1	2	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	18	9	4	5	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 137 : Nombre de cas d'enlèvement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	8	7	61	106	76
Cascades	4	21	18	31	28
Centre	6	19	12	59	6
Centre-Est	72	93	101	106	96
Centre-Nord	2	2	31	47	11
Centre-Ouest	0	0	10	60	44
Centre-Sud	22	3	103	13	11
Est	43	14	162	208	132
Hauts-Bassins	7	23	72	60	99
Nord	13	10	33	31	28
Plateau-Central	3	10	1	18	17
Sahel	0	3	7	1	18
Sud-Ouest	8	10	25	28	30
Ensemble	188	215	636	768	596

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 138 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	1	15	57	25
Cascades	1	33	2	3	3
Centre	0	4	2	60	2
Centre-Est	42	93	40	30	29
Centre-Nord	0	0	2	3	9
Centre-Ouest	2	5	4	7	7
Centre-Sud	30	25	43	7	9
Est	22	4	8	95	90
Hauts-Bassins	99	87	86	7	21
Nord	1	0	0	3	3
Plateau-Central	5	9	0	3	9
Sahel	4	0	1	2	0
Sud-Ouest	1	0	3	8	0
Ensemble	208	261	206	285	207

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 139 : Nombre de cas d'exposition ou délaisement d'enfants ou d'incapables par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	1
Cascades	0	0	4	2	0
Centre	1	34	15	25	11
Centre-Est	10	7	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	1	0	0
Est	0	0	0	0	5
Hauts-Bassins	3	18	17	0	9
Nord	0	1	0	2	0
Plateau-Central	20	14	0	1	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	4	0
Ensemble	34	74	38	35	26

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 140 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	1	11
Cascades	0	0	0	4	3
Centre	0	0	0	22	2
Centre-Est	0	0	1	2	9
Centre-Nord	0	0	0	1	7
Centre-Ouest	0	0	6	1	3
Centre-Sud	11	13	0	8	7
Est	8	1	1	3	0
Hauts-Bassins	1	1	1	1	3
Nord	2	2	2	4	3
Plateau-Central	0	0	3	13	5
Sahel	0	0	1	3	1
Sud-Ouest	3	4	6	2	0
Ensemble	25	21	22	65	54

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 141 : Nombre de cas d'homicide volontaire / meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	0	1	0	2
Cascades	1	0	1	1	0
Centre	0	0	0	5	3
Centre-Est	0	0	0	2	2
Centre-Nord	0	0	0	0	6
Centre-Ouest	0	0	0	3	1
Centre-Sud	2	2	0	0	6
Est	0	1	4	4	3
Hauts-Bassins	3	2	3	3	1
Nord	1	1	5	1	0
Plateau-Central	0	2	0	2	4
Sahel	0	0	2	3	
Sud-Ouest	2	1	2	3	5
Ensemble	10	9	18	27	33

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 142 : Nombre de cas d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	1
Cascades	0	0	0	4	0
Centre	0	2	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	2
Centre-Sud	0	1	0	0	0
Est	0	0	0	1	0
Hauts-Bassins	0	1	0	0	0
Nord	0	1	2	4	0
Plateau-Central	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2	1
Ensemble	0	5	4	12	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 143 : Nombre de cas de maltraitance par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	1	1	2	2	1
Cascades	0	7	13	11	0
Centre	13	29	13	27	27
Centre-Est	0	0	14	7	8
Centre-Nord	2	3	1	11	0
Centre-Ouest	0	1	1	1	0
Centre-Sud	22	33	21	2	0
Est	1	0	2	4	1
Hauts-Bassins	12	21	11	1	19
Nord	1	0	1	11	0
Plateau-Central	1	0	0	1	6
Sahel	0	0	2	0	0
Sud-Ouest	7	4	1	3	0
Ensemble	60	99	82	81	62

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 144 : Nombre de cas de menace par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	19	17	2	44	16
Cascades	0	0	12	46	13
Centre	24	23	33	529	0
Centre-Est	271	264	155	57	18
Centre-Nord	11	7	22	70	17
Centre-Ouest	2	37	18	35	19
Centre-Sud	15	21	174	33	11
Est	20	12	14	14	44
Hauts-Bassins	9	10	9	35	61
Nord	15	10	17	46	13
Plateau-Central	15	27	10	13	42
Sahel	5	2	13	37	5
Sud-Ouest	20	22	11	69	65
Ensemble	426	452	490	1 028	324

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 145 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	12	1	4
Cascades	6	0	5	1	0
Centre	0	0	0	0	7
Centre-Est	43	51	9	2	9
Centre-Nord	0	0	0	1	5
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	4	2	0	5
Est	1	0	9	1	0
Hauts-Bassins	0	1	2	1	1
Nord	0	0	1	1	0
Plateau-Central	0	0	14	1	1
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	4	3	0	1	5
Ensemble	54	59	55	11	37

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 146 : Nombre de cas de parricide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	1	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	2	0	0	2	0
Ensemble	3	0	0	2	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 147 : Nombre de cas de séquestration par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	3	1	3	34	11
Cascades	0	12	3	14	5
Centre	2	2	2	26	5
Centre-Est	30	7	2	8	5
Centre-Nord	1	0	0	4	6
Centre-Ouest	0	0	1	6	3
Centre-Sud	0	0	3	4	6
Est	1	1	1	22	1
Hauts-Bassins	5	2	11	6	5
Nord	0	1	3	14	5
Plateau-Central	0	0	0	12	9
Sahel	3	1	1	0	0
Sud-Ouest	0	0	4	1	4
Ensemble	45	27	34	151	65

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 148 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	0
Cascades	0	10	0	1	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	1	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	2	1
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	2	2	0	0	0
Nord	1	1	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	0	2
Sud-Ouest	0	1	0	0	1
Ensemble	3	14	1	6	6

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 149 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	0	0	4	0	0
Centre	0	1	0	3	0
Centre-Est	0	0	1	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	2	0	0
Est	1	1	0	2	0
Hauts-Bassins	0	0	1	0	1
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	1
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	3	0
Ensemble	1	2	9	8	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 150 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	5	0	0	0
Centre	0	0	0	2	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	1	0	0	1
Hauts-Bassins	0	0	0	0	1
Nord	1	1	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	2	0
Ensemble	1	7	1	4	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 151 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	1	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	1	0	0	1	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	1	0	1	1	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 152 : Nombre de cas de violences et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	32	31	12	41	24
Cascades	19	0	36	43	19
Centre	13	21	9	232	1
Centre-Est	247	252	138	33	59
Centre-Nord	16	12	27	35	27
Centre-Ouest	3	38	25	35	13
Centre-Sud	37	25	158	37	27
Est	13	8	8	38	42
Hauts-Bassins	68	76	75	35	67
Nord	9	7	33	43	19
Plateau-Central	8	31	18	18	0
Sahel	0	0	18	4	18
Sud-Ouest	31	25	6	29	26
Ensemble	496	526	563	623	342

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 153 : Récapitulatif 2019

Infraction commise	Nombre de Cas	Victimes			Burkinabè	Référées			rapatriées			Retour en famille		
		G	F	Fa		G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Assassinat	12	4	3	43	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avortement	16	0	11	7	16	0	3	3	0	2	0	0	3	1
CBV et destruction volontaire de biens	106	34	22	55	100	8	4	14	0	0	0	12	6	28
Coups et Blessures Volontaires (CBV)	1274	211	357	731	1100	58	104	209	14	8	4	70	112	213
Empoisonnement	3	0	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Enlèvement	596	82	400	132	552	13	47	8	0	4	0	34	225	44
Enlèvement et séquestration	207	25	136	51	204	0	12	4	0	1	0	15	106	24
Exposition ou délaisement d'enfants ou d'incapables	26	14	13	0	27	12	10	0	0	0	0	1	2	3
Homicide involontaire	54	20	19	17	40	0	14	0	0	0	0	0	0	0
Homicide volontaire / meurtre	33	16	8	16	40	1	1	0	0	0	0	0	0	2
Infanticide	4	3	2	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maltraitance	62	15	39	8	61	5	17	5	0	0	0	6	8	3
Menace	324	41	91	206	300	3	3	8	0	0	0	17	40	79
Mutilations génitales	37	0	119	0	117	0	116	0	0	0	0	0	0	0
Parricide	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Séquestration	65	6	44	17	59	0	12	1	0	2	0	6	20	11
Tentative d'assassinat	6	1	2	3	4	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Tentative d'avortement	2	0	1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	2	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Tentative de parricide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tentative d'infanticide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences et voies de faits	342	44	84	231	347	28	16	39	0	0	0	6	15	67
Ensemble	3 172	516	1 353	1 522	3 029	128	360	292	14	17	4	168	537	477

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.2.2 Violences morales et psychologiques

Tableau 154 : Nombre de cas de violence morale et psychologique

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Abandon de domicile conjugal / famille	28	23	31	53	43
Abus d'autorité	0	0	0	0	8
Chantage	4	6	2	21	3
Destruction volontaire de biens	117	148	102	192	58
Détournement de biens d'héritage	2	1	1	11	32
Détournement de mineur(e)s	9	41	26	25	36
Diffamation	185	190	251	294	162
Enlèvement (retrait d'enfants)	119	86	43	38	23
Exploitation de personnes	16	44	20	18	24
Incendie volontaire	6	5	7	24	22
Incitation de mineur(e)s à la débauche	4	4	12	5	0
Injures publiques	384	351	599	464	145
Injures publiques et menaces verbales de mort	148	147	244	379	134
Outrage à agent	3	1	0	10	4
Outrage public à la pudeur	0	3	8	8	1
Traite des personnes à des fins de travail	59	106	115	106	28
Usurpation de titre	1	0	3	2	2
Violation de domicile	51	41	49	104	45
Ensemble	1 136	1 197	1 513	1 754	770

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 155 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	1	1
Cascades	0	0	2	6	0
Centre	1	0	0	19	13
Centre-Est	0	0	6	7	13
Centre-Nord	0	0	0	7	1
Centre-Ouest	1	0	0	1	2
Centre-Sud	9	7	7	0	1
Est	6	6	1	0	9
Hauts-Bassins	5	0	5	1	2
Nord	2	2	2	6	0
Plateau-Central	0	3	3	5	0
Sahel	3	3	2	0	0
Sud-Ouest	1	2	1	0	1
Ensemble	28	23	31	53	43

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 156 : Nombre de cas de chantage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	1
Cascades	0	0	0	0	1
Centre	3	5	0	16	0
Centre-Est	0	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	1	0
Est	0	0	1	1	0
Hauts-Bassins	1	1	0	0	0
Nord	0	0	0	0	1
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2	0
Ensemble	4	6	2	21	3

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 157 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	2	3	2	4	7
Cascades	3	17	17	1	1
Centre	4	9	3	148	0
Centre-Est	33	38	7	11	1
Centre-Nord	0	0	4	3	9
Centre-Ouest	0	0	0	3	7
Centre-Sud	22	19	8	7	9
Est	3	2	7	6	4
Hauts-Bassins	42	51	40	3	10
Nord	1	2	2	1	1
Plateau-Central	1	1	8	0	2
Sahel	0	1	2	0	5
Sud-Ouest	6	5	2	5	2
Ensemble	117	148	102	192	58

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 158 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	6
Cascades	0	0	1	1	0
Centre	0	1	0	2	23
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	2	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	2	0	0	0	1
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	5	0
Ensemble	2	1	1	11	32

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 159 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	2	0
Cascades	0	0	6	1	0
Centre	1	31	9	16	14
Centre-Est	0	0	0	0	4
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	2	1	0	0	0
Est	1	0	0	2	0
Hauts-Bassins	5	8	8	0	18
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	1	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	2	3	0
Ensemble	9	41	26	25	36

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 160 : Nombre de cas de diffamation par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	4	5	2	6	13
Cascades	8	16	9	9	7
Centre	6	5	8	129	0
Centre-Est	86	80	48	30	11
Centre-Nord	3	6	3	21	17
Centre-Ouest	0	9	7	8	24
Centre-Sud	10	13	44	4	17
Est	7	2	15	34	26
Hauts-Bassins	44	39	79	8	8
Nord	0	0	27	9	7
Plateau-Central	2	4	1	8	4
Sahel	5	3	4	22	13
Sud-Ouest	10	8	4	6	15
Ensemble	185	190	251	294	162

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 161 : Nombre de cas d'enlèvement (retrait d'enfants) par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	1	0
Cascades	8	0	0	1	0
Centre	1	16	22	18	0
Centre-Est	87	48	0	4	0
Centre-Nord	0	2	0	0	4
Centre-Ouest	0	1	3	4	5
Centre-Sud	0	1	3	0	4
Est	6	0	0	1	1
Hauts-Bassins	13	12	6	4	8
Nord	3	4	0	1	0
Plateau-Central	0	2	1	0	0
Sahel	0	0	4	0	0
Sud-Ouest	1	0	4	4	1
Ensemble	119	86	43	38	23

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 162 : Nombre de cas d'exploitation de personnes par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	3	1
Cascades	0	21	11	0	0
Centre	0	4	6	6	3
Centre-Est	0	0	0	3	0
Centre-Nord	0	0	0	2	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	15	18	0	1	0
Est	1	1	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	2	0	20
Nord	0	0	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	3	0
Ensemble	16	44	20	18	24

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 163 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	1	1	0	0
Cascades	0	0	0	1	1
Centre	0	0	0	8	0
Centre-Est	1	0	0	3	3
Centre-Nord	0	0	2	3	2
Centre-Ouest	0	0	1	0	1
Centre-Sud	0	2	0	1	2
Est	1	0	0	2	2
Hauts-Bassins	3	2	1	0	3
Nord	0	0	0	1	1
Plateau-Central	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	0	0	3
Sud-Ouest	1	0	1	5	4
Ensemble	6	5	7	24	22

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 164 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	4	0	0
Centre	0	0	0	1	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	2	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	2	0
Hauts-Bassins	4	4	8	0	0
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0
Ensemble	4	4	12	5	0

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 165 : Nombre de cas d'Injures publiques par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	8	19	8	26	10
Cascades	0	0	4	21	12
Centre	11	16	15	186	3
Centre-Est	243	180	196	51	18
Centre-Nord	7	16	12	44	5
Centre-Ouest	7	11	6	22	6
Centre-Sud	0	7	201	10	5
Est	11	1	1	25	15
Hauts-Bassins	66	71	107	22	49
Nord	7	8	19	21	12
Plateau-Central	5	8	0	0	3
Sahel	1	3	23	11	0
Sud-Ouest	18	11	7	25	7
Ensemble	384	351	599	464	145

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 166 : Nombre de cas d'Injures publiques et menace verbale de mort par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	14	3	2	11	8
Cascades	0	0	6	8	7
Centre	9	8	5	135	2
Centre-Est	71	56	88	73	6
Centre-Nord	1	6	3	11	4
Centre-Ouest	3	7	16	23	22
Centre-Sud	13	23	88	0	4
Est	12	7	0	18	19
Hauts-Bassins	5	9	17	23	34
Nord	7	6	17	8	7
Plateau-Central	5	0	0	7	3
Sahel	2	2	1	9	0
Sud-Ouest	6	20	1	53	18
Ensemble	148	147	244	379	134

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 167 : Nombre de cas d'outrage à agent par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	1
Cascades	0	0	0	1	0
Centre	0	0	0	5	0
Centre-Est	1	0	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	2	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	2
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	1	0	2	1
Ensemble	3	1	0	10	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 168 : Nombre de cas d'outrage public à la pudeur par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	2	0	1
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	1	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	5	0	0
Nord	0	1	1	0	0
Plateau-Central	0	0	0	1	0
Sahel	0	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	1	0	4	0
Ensemble	0	3	8	8	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 169 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	8	32	13	6	0
Centre	5	20	2	6	3
Centre-Est	18	12	20	0	2
Centre-Nord	0	0	25	18	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	0	28	20	0	0
Est	3	3	0	65	12
Hauts-Bassins	24	11	17	0	2
Nord	0	0	15	6	0
Plateau-Central	1	0	0	0	0
Sahel	0	0	1	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	5	8
Ensemble	59	106	115	106	28

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 170 : Nombre de cas d'usurpation de titre par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	0	0	0	1	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	1
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	1	0	2	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	1
Nord	0	0	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	1	0
Ensemble	1	0	3	2	2

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 171 : Nombre de cas de violation de domicile par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	9	4	0	12	9
Cascades	2	13	3	3	6
Centre	9	12	8	53	0
Centre-Est	0	1	0	5	2
Centre-Nord	0	1	0	1	2
Centre-Ouest	0	0	3	3	8
Centre-Sud	5	1	0	1	2
Est	3	0	1	7	1
Hauts-Bassins	19	9	20	3	3
Nord	0	0	6	3	6
Plateau-Central	0	0	6	0	0
Sahel	1	0	0	2	0
Sud-Ouest	3	0	2	11	6
Ensemble	51	41	49	104	45

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 172 : Récapitulatif 2019

Infractions commises	Nombre de Cas	Victimes				Burkinabè	Victimes référées			Victimes rapatriées			Retour en famille		
		G	F	Fa	G		F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa	
Abandon de domicile conjugal / famille	43	9	13	21	38	7	10	1	0	0	0	2	3	15	
Abus d'autorité	8	1	4	3	8	0	0	2	0	0	0	1	3	1	
Chantage	3	0	0	3	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
Destruction volontaire de biens	58	18	3	41	59	5	0	6	0	0	2	1	1	16	
Détournement de biens d'héritage	32	13	7	12	32	5	4	12	0	0	0	0	0	0	
Détournement de mineur(e)s	36	12	25	0	37	2	1	0	0	0	0	8	6	0	
Diffamation	162	13	32	126	154	0	0	0	0	0	0	0	8	21	
Enlèvement (retrait d'enfants)	23	6	14	3	23	0	0	1	0	0	0	5	13	2	
Exploitation de personnes	24	31	7	0	38	6	0	0	0	0	0	1	2	0	
Incendie volontaire	22	11	27	35	72	1	0	2	0	0	0	11	22	15	
Incitation de mineur(e)s à la débauche	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Injures publiques	145	11	23	113	137	0	3	0	0	0	0	2	13	20	
Injures publiques et menaces verbales de mort	134	4	31	103	132	1	0	16	0	0	0	0	6	25	
Outrage à agent	4	1	0	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Outrage public à la pudeur	1	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Traite des personnes à des fins de travail	28	63	1	1	61	32	0	0	4	0	0	20	1	0	
Usurpation de titre	2	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Violation de domicile	45	4	2	40	46	0	0	0	0	0	0	0	2	12	
Ensemble	770	198	189	507	848	59	18	41	4	0	2	51	80	127	

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

III.2.2.3 Violences sexuelles

Tableau 173 : Nombre de cas de violence sexuelle

Infractions commises	2015	2016	2017	2018	2019
Adultère	27	29	13	24	4
Attentat à la pudeur	33	34	24	15	20
Harcèlement sexuel	96	127	67	86	80
Harcèlement sexuel et voies de fait	20	34	2	76	37
Inceste	0	0	2	38	13
Mariage forcé	88	101	135	15	1
Proxénétisme	10	9	5	218	91
Tentative de viol	27	35	21	18	15
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	16	51	26	76	23
Viol	116	139	175	37	32
Autres	116	102	78	241	186
Ensemble	549	661	548	844	502

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 174 : Nombre de cas d'adultère par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	1
Cascades	0	0	2	4	0
Centre	0	0	0	6	0
Centre-Est	8	9	4	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	17	19	4	1	0
Est	1	1	1	1	1
Hauts-Bassins	0	0	1	1	2
Nord	1	0	0	4	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	5	0
Ensemble	27	29	13	24	4

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 175 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	1	0	1	2
Cascades	0	0	1	1	0
Centre	0	9	1	3	5
Centre-Est	0	0	0	1	2
Centre-Nord	0	1	0	3	1
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	9	6	0	2	1
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	20	15	20	1	1
Nord	1	0	1	1	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	1	0	0	0	0
Sud-Ouest	2	2	1	1	8
Ensemble	33	34	24	15	20

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 176 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	2	2	6	1
Cascades	2	17	6	7	2
Centre	12	12	3	26	1
Centre-Est	60	70	17	2	1
Centre-Nord	0	3	9	8	1
Centre-Ouest	0	2	0	3	0
Centre-Sud	16	13	18	1	1
Est	3	3	1	5	3
Hauts-Bassins	0	1	5	3	11
Nord	0	0	2	7	2
Plateau-Central	2	4	4	0	6
Sahel	0	0	0	2	5
Sud-Ouest	1	0	0	6	3
Ensemble	96	127	67	76	37

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 177 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	3	0
Cascades	0	20	0	1	0
Centre	2	3	0	26	0
Centre-Est	13	8	0	1	0
Centre-Nord	0	0	0	0	1
Centre-Ouest	0	0	0	0	4
Centre-Sud	2	0	0	3	1
Est	2	2	0	1	0
Hauts-Bassins	1	0	0	0	5
Nord	0	0	0	1	0
Plateau-Central	0	1	2	0	0
Sahel	0	0	0	1	0
Sud-Ouest	0	0	0	1	2
Ensemble	20	34	2	38	13

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 178 : Nombre de cas d'inceste par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	0	0	1	5	0
Centre	0	0	1	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	1	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	1	1
Nord	0	0	0	5	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	2	0
Ensemble	0	0	2	15	1

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 179 : Nombre de cas de mariage forcé par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	5	6	14
Cascades	0	13	20	45	10
Centre	0	6	7	12	17
Centre-Est	14	8	5	18	14
Centre-Nord	0	0	7	18	0
Centre-Ouest	0	0	2	18	0
Centre-Sud	22	27	6	0	0
Est	1	0	0	32	2
Hauts-Bassins	36	37	41	18	20
Nord	4	3	22	45	10
Plateau-Central	0	1	0	2	1
Sahel	10	6	19	0	0
Sud-Ouest	1	0	1	4	3
Ensemble	88	101	135	218	91

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 180 : Nombre de cas de proxénétisme par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0
Cascades	7	0	4	0	5
Centre	2	8	1	7	3
Centre-Est	0	0	0	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	1	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	5
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	1	0	11	2
Ensemble	10	9	5	18	15

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 181 : Nombre de cas de tentative de viol par région par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	3	5	1	8	2
Cascades	0	0	0	0	0
Centre	3	8	2	29	2
Centre-Est	1	1	0	3	5
Centre-Nord	0	2	1	5	0
Centre-Ouest	0	1	1	4	1
Centre-Sud	1	2	0	3	0
Est	5	1	0	2	1
Hauts-Bassins	8	5	2	4	9
Nord	2	2	3	0	0
Plateau-Central	0	1	0	0	3
Sahel	2	4	9	1	0
Sud-Ouest	2	3	2	17	0
Ensemble	27	35	21	76	23

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 182 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	17
Cascades	10	16	12	6	0
Centre	6	35	11	19	5
Centre-Est	0	0	0	0	3
Centre-Nord	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	1	0
Centre-Sud	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	2	1	4
Nord	0	0	0	6	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	1	4	3
Ensemble	16	51	26	37	32

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 183 : Nombre de cas de viol par région

Régions	2015	2016	2017	2018	2019
Boucle du Mouhoun	3	6	12	21	28
Cascades	0	18	3	8	20
Centre	3	12	12	94	19
Centre-Est	61	49	13	9	17
Centre-Nord	1	1	13	15	13
Centre-Ouest	1	5	6	16	15
Centre-Sud	14	15	15	9	13
Est	5	2	21	10	8
Hauts-Bassins	5	18	43	16	24
Nord	8	5	18	8	13
Plateau-Central	0	1	5	10	4
Sahel	11	3	9	11	3
Sud-Ouest	4	4	5	14	9
Ensemble	116	139	175	241	186

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

Tableau 184 : Récapitulatif 2019

Infractions commises	Nombre de Cas	Victimes			Burkinabè	Victimes référées			Victimes rapatriées			Retour en famille		
		G	F	Fa		G	F	Fa	G	F	Fa	G	F	Fa
Adultère	4	0	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Attentat à la pudeur	20	1	15	4	20	0	1	0	0	0	0	0	2	0
Harcèlement sexuel	37	0	26	13	37	0	0	1	0	2	0	0	1	5
Harcèlement sexuel et voies de fait	13	0	2	11	13	0	1	3	0	0	2	0	0	2
Inceste	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mariage forcé	91	0	69	22	67	0	20	4	0	0	0	0	28	13
Proxénétisme	15	0	6	11	10	0	2	4	0	0	1	0	4	6
Tentative de viol	23	0	19	4	21	0	8	0	0	0	0	0	5	2
Traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	32	0	8	30	7	0	5	22	0	3	0	0	0	0
Viol	186	2	132	52	168	2	64	39	0	6	8	0	15	6
Autres	80	24	16	47	87	0	1	3	0	0	0	2	6	4
Ensemble	502	27	294	198	435	2	102	76	0	11	11	2	61	40

Source : DGESS/MSECU, données collectées auprès de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ☞ Convention internationale relative aux droits de l'enfant ;
- ☞ Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- ☞ Convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants ;
- ☞ Convention n°189 sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques ;
- ☞ Convention n°28 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants ou convention de la Haye ;
- ☞ Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- ☞ Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ;
- ☞ Protocole additif à la convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ;
- ☞ Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier des femmes et des enfants ;
- ☞ Loi n° 028-2008/AN du 13 mai 2008 portant code du travail au Burkina Faso ;
- ☞ Loi n° 025-2018/AN du 31 mai 2018 portant code pénal ;
- ☞ Loi n°044-2019/AN du 21 juin 2019 portant modification de la loi 025-2018/AN ;
- ☞ Loi n° 040-2019/AN du 29 mai 2019 portant code de procédure pénale ;
- ☞ Loi n°016-2016/AN du 03 mai 2016 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au Burkina Faso ;
- ☞ Zatu an VII 13 du 16 novembre 1989 portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso ;
- ☞ Décret n°2016-504 /PRES/PM/MFPTPS/MS/MFSNF du 09 juin 2016 portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants ;
- ☞ Décret n°2009-301/PRES/PM/SECU/MATD/MEF/MECV/MJ/MCPEA du 08 mai 2009 portant régime des armes et munitions civiles au Burkina Faso ;
- ☞ Décret n°2020-0099/PRES/PM/MSECU/MJ/MINEFID du 14 février 2020 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Brigade centrale de lutte contre la cybercriminalité, en abrégé (BCLCC) ;
- ☞ Décret n°2020-0431/PRES/PM/MSECU/MJ/MINEFID du 08 juin 2020 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Brigade spéciale des investigations anti-terroristes et de lutte contre la criminalité organisée (BSIAT) ;
- ☞ Arrêté n°2018-0047/MSECU/CAB du 22 Janvier 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des Brigades régionales de protection de l'enfance ;
- ☞ Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et de son protocole de Maputo relatif aux droits de la femme de 2003.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Activités de police administrative	20
Tableau 2 : Nombre d'assistances aux autres administrations par région	21
Tableau 3 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région	21
Tableau 4 : Nombre de déclarations de sorties d'enfants reçues par région et par sexe	22
Tableau 5 : Nombre de déclarations de sorties de femmes reçues par région	23
Tableau 6 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région	23
Tableau 7 : Nombre de déclarations d'enfants en fugue reçues par région et par sexe	24
Tableau 8 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région	24
Tableau 9 : Nombre d'enfants déclarés en fugue reçus par région et par sexe	25
Tableau 10 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région	25
Tableau 11 : Nombre d'enfants déclarés sortis reçus par région et par sexe	25
Tableau 12 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région	26
Tableau 13 : Nombre d'enfants égarés retrouvés par région et par sexe	27
Tableau 14 : Nombre de femmes en difficulté reçues par région	27
Tableau 15 : Nombre de réquisitions à personne qualifiée par région	27
Tableau 16 : Nombre de sorties dissuasives par région	28
Tableau 17 : Nombre de sorties pour contrôles par région	29
Tableau 18 : Nombre de sorties pour sensibilisation par région	29
Tableau 19 : Nombre d'instructions de justice	32
Tableau 20 : Nombre d'assistances à huissier par région reçues et exécutées	32
Tableau 21 : Nombre de commissions rogatoires par région reçues et exécutées	32
Tableau 22 : Nombre d'instructions du parquet par région reçues et exécutées	33
Tableau 23 : Nombre d'instructions de justice reçues et exécutées par structure	33
Tableau 24 : Nombre de cas par type d'infractions	39
Tableau 25 : Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	39
Tableau 26 : Nombre de cas d'adultère par région	40
Tableau 27 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région	40
Tableau 28 : Nombre de cas d'avortement par région	41
Tableau 29 : Nombre de cas de complicité d'avortement par région	41
Tableau 30 : Nombre de cas de complicité de détournement de mineur(e)s par région	42
Tableau 31 : Nombre de cas de complicité de mariage forcé par région	42
Tableau 32 : Nombre de cas de complicité de mutilations génitales féminines par région	43
Tableau 33 : Nombre de cas de complicité de proxénétisme par région	43
Tableau 34 : Nombre de cas de complicité de viol par région	44
Tableau 35 : Nombre de cas de complicité d'exposition ou de délaissement d'enfants ou d'incapables par région	44
Tableau 36 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région	44
Tableau 37 : Nombre de cas d'exposition ou de délaissement d'enfants ou d'incapables par région	45
Tableau 38 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région	45
Tableau 39 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région	46
Tableau 40 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche	47
Tableau 41 : Nombre de cas de mariage forcé par région	47
Tableau 42 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région	48
Tableau 43 : Nombre de cas d'outrage public aux bonnes mœurs par région	48
Tableau 44 : Nombre de cas de proxénétisme par région	49
Tableau 45 : Nombre de cas de racolage par région	49
Tableau 46 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région	50
Tableau 47 : Nombre de cas de tentative de viol par région	50
Tableau 48 : Nombre de cas de trafic de stupéfiants par région	51
Tableau 49 : Nombre de cas d'usage illicite de stupéfiants par région	51
Tableau 50 : Nombre de cas de viol par région	52
Tableau 51 : Nombre de cas des autres infractions par région	52
Tableau 52 : Récapitulatif 2019	53
Tableau 53 : Crimes et délits contre la paix publique	56
Tableau 54 : Nombre de cas d'abattage clandestin par région	56
Tableau 55 : Nombre de cas de complicité de faux monnayage par région	57
Tableau 56 : Nombre de cas de détournement de biens publics par région	57

Tableau 57 : Nombre de cas de faux en écriture par région.....	58
Tableau 58 : Nombre de cas de faux et usage de faux par région	58
Tableau 59 : Nombre de cas de faux monnayage par région	59
Tableau 60 : Nombre de cas d'ivresse publique et manifeste par région	59
Tableau 61 : Nombre de cas d'usage de fausses monnaies par région.....	60
Tableau 62 : Nombre de cas d' usurpation de titre par région	60
Tableau 63 : Nombre de cas de violation de domicile par région	61
Tableau 64 : Récapitulatif 2019.....	62
Tableau 65 : Crimes et délits contre la propriété	64
Tableau 66 : Nombre de cas d'abus de confiance par région.....	64
Tableau 67 : Nombre de cas de chantage par région.....	65
Tableau 68 : Nombre de cas de complicité de vols par région	65
Tableau 69 : Nombre de cas de complicité d'escroqueries par région	66
Tableau 70 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région	66
Tableau 71 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région.....	67
Tableau 72 : Nombre de cas d'escroquerie par région	67
Tableau 73 : Nombre de cas de filouterie par région	68
Tableau 74 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région.....	68
Tableau 75 : Nombre de cas de recel de chose par région	69
Tableau 76 : Nombre de cas de stellionat par région	69
Tableau 77 : Nombre de cas de tentative de vol par région	70
Tableau 78 : Nombre de cas d'usure par région.....	70
Tableau 79 : Nombre de cas de vol par région	71
Tableau 80 : Nombre de cas de vol qualifié par région	71
Tableau 81 : Récapitulatif 2019.....	72
Tableau 82 : Crimes et délits contre les personnes	73
Tableau 83 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région.....	74
Tableau 84 : Nombre de cas d'assassinat par région	74
Tableau 85 : Nombre de cas de CBV et de destruction volontaire de biens par région	75
Tableau 86 : Nombre de cas de complicité d'assassinat par région.....	75
Tableau 87 : Nombre de cas de complicité de CBV par région	76
Tableau 88 : Nombre de cas de complicité de maltraitance par région.....	76
Tableau 89 : Nombre de cas de complicité de parricide par région.....	77
Tableau 90 : Nombre de cas de complicité de séquestration par région.....	77
Tableau 91 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins de travail par région	78
Tableau 92 : Nombre de cas de complicité de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle	78
Tableau 93 : Nombre de cas de complicité d'empoisonnement par région	79
Tableau 94 : Nombre de cas de complicité d'enlèvement par région	79
Tableau 95 : Nombre de cas de complicité d'infanticide par région	80
Tableau 96 : Nombre de cas de coups et blessures volontaires par région	80
Tableau 97 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région	81
Tableau 98 : Nombre de cas de diffamation par région.....	81
Tableau 99 : Nombre de cas d'empoisonnement par région	82
Tableau 100 : Nombre de cas d'enlèvement par région	82
Tableau 101 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région	83
Tableau 102 : Nombre de cas d'exploitation de personne par région	83
Tableau 103 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région.....	84
Tableau 104 : Nombre de cas d'homicide volontaire/meurtre par région	84
Tableau 105 : Nombre de cas d'infanticide par région	85
Tableau 106 : Nombre de cas d'injure publique par région	85
Tableau 107 : Nombre de cas d'injure publique et menace verbale de mort par région	86
Tableau 108 : Nombre de cas de maltraitance par région.....	86
Tableau 109 : Nombre de cas de menace par région.....	87
Tableau 110 : Nombre de cas d'outrage à agent par région	87
Tableau 111 : Nombre de cas de parricide par région.....	88
Tableau 112 : Nombre de cas de séquestration par région.....	88
Tableau 113 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région	89
Tableau 114 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région	89

Tableau 115 : Nombre de cas de tentative d'enlèvement par région	90
Tableau 116 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région	90
Tableau 117 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région.....	91
Tableau 118 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région	91
Tableau 119 : Nombre de cas de violence et voies de fait par région	92
Tableau 120 : Nombre de cas des autres infractions par région	92
Tableau 121 : Récapitulatif 2019.....	93
Tableau 122 : Crimes et délits contre la sécurité publique	96
Tableau 123 : Nombre de cas d'association de malfaiteurs par région	96
Tableau 124 : Nombre de cas de complicité de détention illégale d'armes à feu par région	97
Tableau 125 : Nombre de cas d'évasion par région	97
Tableau 126 : Nombre de cas de détention illégale d'armes à feu par région.....	98
Tableau 127 : Nombre de cas de mendicité par région	98
Tableau 128 : Nombre de cas de vagabondage par région.....	99
Tableau 129 : Récapitulatif 2019.....	100
Tableau 130 : Nombre de cas par type de violences	101
Tableau 131 : Nombre de cas d'atteinte à l'intégrité physique et à la vie	101
Tableau 132 : Nombre de cas d'assassinat par région	102
Tableau 133 : Nombre de cas d'avortement par région.....	102
Tableau 134 : Nombre de cas de CBV et destruction volontaire de biens par région	103
Tableau 135 : Nombre de cas de CBV par région	103
Tableau 136 : Nombre de cas d'empoisonnement par région	104
Tableau 137 : Nombre de cas d'enlèvement par région	104
Tableau 138 : Nombre de cas d'enlèvement et séquestration par région	105
Tableau 139 : Nombre de cas d'exposition ou délaissement d'enfants ou d'incapables par région	105
Tableau 141 : Nombre de cas d'homicide involontaire par région	106
Tableau 142 : Nombre de cas d'homicide volontaire / meurtre par région	106
Tableau 143 : Nombre de cas d'infanticide par région	107
Tableau 144 : Nombre de cas de maltraitance par région	107
Tableau 145 : Nombre de cas de menace par région.....	108
Tableau 146 : Nombre de cas de mutilations génitales féminines par région	109
Tableau 147 : Nombre de cas de parricide par région.....	109
Tableau 148 : Nombre de cas de séquestration par région	110
Tableau 149 : Nombre de cas de tentative d'assassinat par région	110
Tableau 150 : Nombre de cas de tentative d'avortement par région	111
Tableau 151 : Nombre de cas de tentative de meurtre par région	111
Tableau 152 : Nombre de cas de tentative d'infanticide par région	112
Tableau 153 : Nombre de cas de violences et voies de fait par région	112
Tableau 154 : Récapitulatif 2019.....	113
Tableau 155 : Nombre de cas de violence morale et psychologique	114
Tableau 156 : Nombre de cas d'abandon de domicile conjugal/famille par région.....	114
Tableau 157 : Nombre de cas de chantage par région.....	115
Tableau 158 : Nombre de cas de destruction volontaire de biens par région	115
Tableau 159 : Nombre de cas de détournement de biens d'héritage par région.....	116
Tableau 160 : Nombre de cas de détournement de mineur(e)s par région	116
Tableau 161 : Nombre de cas de diffamation par région.....	117
Tableau 162 : Nombre de cas d'enlèvement (retrait d'enfants) par région	117
Tableau 163 : Nombre de cas d'exploitation de personnes par région.....	118
Tableau 164 : Nombre de cas d'incendie volontaire par région.....	118
Tableau 165 : Nombre de cas d'incitation de mineur(e)s à la débauche par région	119
Tableau 166 : Nombre de cas d'Injures publiques par région.....	119
Tableau 167 : Nombre de cas d'Injures publiques et menace verbale de mort par région	120
Tableau 168 : Nombre de cas d'outrage à agent par région	120
Tableau 169 : Nombre de cas d'outrage public à la pudeur par région	121
Tableau 170 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail par région.....	121
Tableau 171 : Nombre de cas d'usurpation de titre par région.....	122
Tableau 172 : Nombre de cas de violation de domicile par région	122
Tableau 173 : Récapitulatif 2019.....	123

Tableau 174 : Nombre de cas de violence sexuelle	124
Tableau 175 : Nombre de cas d'adultère par région	124
Tableau 176 : Nombre de cas d'attentat à la pudeur par région	125
Tableau 177 : Nombre de cas de harcèlement sexuel par région	125
Tableau 178 : Nombre de cas de harcèlement sexuel et voies de fait par région	126
Tableau 179 : Nombre de cas d'inceste par région	126
Tableau 180 : Nombre de cas de mariage forcé par région	127
Tableau 181 : Nombre de cas de proxénétisme par région	127
Tableau 182 : Nombre de cas de tentative de viol par région par région	128
Tableau 183 : Nombre de cas de traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle par région	128
Tableau 184 : Nombre de cas de viol par région	129
Tableau 184 : Récapitulatif 2019.....	130